



PLAN D'ACTION

POLYNÉSIE FRANÇAISE

AOÛT 2014 → JANVIER 2018

PLAN D'ACTION

POLYNÉSIE FRANÇAISE

AOÛT 2014 → JANVIER 2018



COMMUNAUTÉ DU PACIFIQUE (CPS) NOUMÉA
NOUVELLE-CALÉDONIE / 2017

© Communauté du Pacifique (CPS) 2017

Tous droits réservés de reproduction ou de traduction à des fins commerciales/lucratives, sous quelque forme que ce soit. La Communauté du Pacifique autorise la reproduction ou la traduction partielle de ce document à des fins scientifiques ou éducatives ou pour les besoins de la recherche, à condition qu'il soit fait mention de la CPS et de la source. L'autorisation de la reproduction et/ou de la traduction intégrale ou partielle de ce document, sous quelque forme que ce soit, à des fins commerciales/lucratives ou à titre gratuit, doit être sollicitée au préalable par écrit. Il est interdit de modifier ou de publier séparément des graphismes originaux de la CPS sans autorisation préalable.

Texte original : français

Communauté du Pacifique, catalogage avant publication (CIP)

Nouvelle-Calédonie - INTEGRE/Plan d'action du projet/août 2014 > janvier 2018

Ce rapport est le résultat d'un travail coordonné par la CPS (projet INTEGRE)

Direction de la publication

Communauté du Pacifique Sud (CPS)

95, promenade Roger-Laroque, BP D5 - 98 848 Nouméa, Nouvelle-Calédonie

Email : spc@spc.int — Tél. : +687 26 20 00

Rédaction

Caroline Vieux, Peggy Roudaut, Estelle Bonnet-Vidal

Correction et maquette

Éditions du Ouen Toro

Photo de couverture : Mont Rotui à Moorea © CPS - INTEGRE

Publié par la Communauté du Pacifique - BP D5 Nouméa, Nouvelle-Calédonie

Nouméa, Nouvelle-Calédonie - 2017

SOMMAIRE

| | |
|---------------------------------------|---|
| Chiffres clés | 4 |
| L'essentiel à retenir..... | 5 |
| Carte de la Polynésie française | 6 |

PARTIE 1

| | |
|------------------------------------------------------------------------|----------|
| COMPRENDRE LES CONTEXTES ET ENJEUX EN POLYNÉSIE FRANÇAISE | 7 |
| Originalités et spécificités de la Polynésie française..... | 8 |
| • Géographie - Paradis du Pacifique Sud | 8 |
| • Population - Deux Polynésiens sur trois vivent à Tahiti | 8 |
| • Gouvernance - Une large autonomie pour gouverner..... | 8 |
| • Économie - Le littoral, un concentré de richesses économiques..... | 9 |
| • Biodiversité - Un patrimoine naturel d'intérêt majeur | 10 |
| • Des pressions environnementales multiples..... | 10 |

PARTIE 2

| | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| LE PROJET INTEGRE : AMÉLIORER LA GESTION INTÉGRÉE DES ZONES CÔTIÈRES AU BÉNÉFICE DES POPULATIONS | 11 |
| Gérer durablement les îles et les zones côtières..... | 12 |
| • Enjeux - Un patrimoine convoité | 12 |
| • Gestion - Gérer durablement le patrimoine commun | 13 |
| • Définitions - La gestion intégrée des zones côtières | 13 |
| • Le développement durable local | 13 |
| Le projet INTEGRE | 14 |
| • Objectif du projet | 14 |
| • Composante régionale | 14 |
| • Composante locale..... | 15 |
| • Cadre logique..... | 16 |
| • Gouvernance..... | 17 |
| • Budget..... | 17 |
| • Suivi et évaluation | 17 |
| Le projet INTEGRE en Polynésie française | 18 |
| • Objectifs spécifiques..... | 18 |
| • Budget..... | 19 |
| • Gouvernance locale | 19 |

PARTIE 3

| | |
|----------------------------------------------------|-----------|
| SITE PILOTE : RAIATEA-TAHA'A | 20 |
| Deux îles et un lagon..... | 21 |
| • Géographie..... | 21 |
| • Économie | 21 |
| • Biodiversité et pressions environnementales..... | 22 |
| • Dispositifs locaux | 22 |
| Mise en œuvre du projet INTEGRE | 23 |
| • Diagnostic du site..... | 23 |
| • Objectifs | 24 |
| • Plan d'action et budget..... | 24 |

PARTIE 4

| | |
|------------------------------------------------------------|-----------|
| SITE PILOTE : PRESQU'ÎLE DE TAHITI (TAIARAPU) | 25 |
| Des sites classés aux récifs..... | 26 |
| • Géographie..... | 26 |
| • Économie | 26 |
| • Biodiversité et pressions environnementales..... | 27 |
| • Dispositifs locaux | 27 |
| Mise en œuvre du projet INTEGRE | 28 |
| • Diagnostic du site | 29 |
| • Objectifs | 30 |
| • Plan d'action et budget | 30 |

PARTIE 5

| | |
|------------------------------------------------------------|-----------|
| SITE PILOTE INTEGRE : BAIE ET VALLÉE D'OPUNOHU..... | 31 |
| Un site naturel et culturel classé | 32 |
| • Géographie..... | 32 |
| • Économie | 32 |
| • Biodiversité et pressions environnementales..... | 33 |
| • Dispositifs locaux | 33 |
| Mise en œuvre du projet INTEGRE | 34 |
| • Comité de gestion..... | 34 |
| • Diagnostic du site | 34 |
| • Objectifs | 35 |
| • Plan d'action et budget..... | 35 |

PARTIE 6

| | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| COOPÉRER ET CAPITALISER POUR AGIR À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE ET PARTAGER LES SAVOIRS | 36 |
| Actions transversales pour agir à l'échelle du territoire | 37 |
| • Création d'un réseau de fermes-pilotes en agriculture biologique | 37 |
| • Gestion d'une grande aire marine protégée..... | 38 |
| • Plan de gestion des zones côtières | 38 |
| Partager et diffuser | 39 |
| • Groupes ciblés | 39 |
| • Messages | 40 |
| • Accès libre à l'information | 40 |

PARTIE 7

| | |
|-------------------------------------|-----------|
| BILAN ET ANNEXES | 41 |
| • Synthèse du projet..... | 42 |
| • Références | 44 |
| • Contact de l'équipe INTEGRE | 45 |

POLYNÉSIE FRANÇAISE

273 000
habitants

5,5
millions de km²
de domaine maritime

2 241 m
Altitude du
plus haut sommet,
le mont Orohena
à Tahiti

118
îles regroupées
en 5 archipels

1,9
million de francs
c'est le PIB
par habitant

BIODIVERSITÉ ET ÉCOSYSTÈMES

3 521 km²
de superficie
de terres émergées

498
espèces de
gastéropodes
terrestres endémiques

905
espèces végétales
indigènes, dont 63 %
d'endémisme

15 000 km²
de lagon

1 200
espèces
de poissons
récifaux

LE PROJET INTEGRE DANS LES PAYS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER DU PACIFIQUE

1,43
milliard de francs
de budget, soit
12 millions d'euros

4
PTOM
Polynésie française,
Nouvelle-Calédonie,
Wallis-et-Futuna
et Pitcairn

9
sites pilotes

5
personnes travaillant
à temps plein dans
l'équipe de coordination
de la CPS

50
partenaires

PROJET INTEGRE EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

3
sites pilotes :
îles de Raiatea et Taha'a,
la presqu'île de Tahiti,
baie et la vallée d'Opunohu

250
millions de francs de budget,
soit 2,1 millions d'euros

26
actions financées

L'ESSENTIEL À RETENIR

Avec 118 îles dispersées au cœur du Pacifique Sud sur un territoire plus grand que l'Europe continentale, la Polynésie française héberge un patrimoine naturel et culturel reconnu mondialement comme exceptionnel. L'usage des zones côtières et du domaine maritime offre un fort levier économique. L'emprise de l'activité humaine sur ces territoires est de plus en plus forte et engendre de profonds bouleversements, tels que la dégradation des milieux naturels, l'érosion de la biodiversité, le changement climatique, etc. Aujourd'hui, les Polynésiens, amoureux de leurs îles et soucieux de la préservation de leur patrimoine, sont en quête d'équilibre, celui d'accéder à un meilleur développement économique sans compromettre l'intégrité de leur capital naturel et culturel.

La gestion intégrée des zones côtières consiste à utiliser durablement le littoral en conciliant le développement socio-économique et la sauvegarde du patrimoine biologique, écologique et culturel pour les populations actuelles et les générations futures.

Le projet INTEGRE (INItiatives des TErritoires pour la Gestion Régionale de l'Environnement) appuie les démarches de gestion intégrée dans les zones côtières (GIZC) des quatre Pays et Territoires d'outre-mer européens du Pacifique (PTOM) et en assure la promotion dans la région Pacifique.

Financé par l'Union européenne à hauteur de 12 millions d'euros (1,43 milliard de francs CFP), le projet INTEGRE est mis en œuvre sur la période 2013-2018. Il est piloté par la Polynésie française, la Nouvelle-Calédonie, Wallis-et-Futuna et Pitcairn. Il vise à

soutenir les initiatives des territoires en matière de gestion durable de l'environnement.

Des actions de dimension régionale (ateliers régionaux, échanges bilatéraux) ont vocation à renforcer la coopération régionale en matière de gestion intégrée des zones côtières et promouvoir le développement durable dans l'intérêt des populations.

À l'échelle de la Polynésie française, le dispositif INTEGRE vient renforcer les démarches de gestion participative et intégrée que la DIRection de l'ENVironnement (DIREN) et les acteurs du développement ont mises en place pour mieux protéger leurs espaces naturels. Il s'articule autour de trois sites pilotes : les îles de Raiatea et Taha'a, la presqu'île de Tahiti ainsi que la baie et la vallée d'Opunohu. Les diverses actions menées avec les acteurs locaux visent à :

- Renforcer la gestion participative
- Contribuer à la diminution des impacts de l'activité humaine
- Contribuer à la gestion durable et intégrée des ressources naturelles et culturelles
- Accompagner le développement économique et durable, notamment en matière de tourisme durable
- Valoriser le patrimoine naturel
- Capitaliser sur les expériences et diffuser les savoirs acquis au cours du projet

D'autres actions sont menées à l'échelle du territoire sur les thématiques spécifiques de l'agriculture biologique, du changement climatique et de l'amélioration des capacités des gestionnaires de l'environnement.



Bungalows sur pilotis Bora-Bora © iStockphoto

1

COMPRENDRE

LES CONTEXTES
ET ENJEUX
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

ORIGINALITÉS ET SPÉCIFICITÉS DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

Avec 118 îles dispersées au cœur du Pacifique Sud sur un territoire plus grand que l'Europe continentale, la Polynésie française possède un patrimoine naturel et culturel remarquable. L'usage des zones côtières et du domaine maritime offre un fort levier de développement économique. Mais ce territoire aussi vaste que fragile est confronté à des risques d'origine naturelle et anthropique qui fragilisent les équilibres et compromettent l'intégrité de ses ressources disponibles. Tour d'horizon des dynamiques à l'œuvre...

GÉOGRAPHIE

PARADIS DU PACIFIQUE SUD

Le vaste territoire de la Polynésie française s'étend sur une zone économique exclusive (ZEE) d'environ 5,5 millions de km², soit une superficie plus grande que celle de l'Europe continentale. Les terres émergées n'occupent que 3 521 km² et les lagons environ 15 000 km². La Polynésie française est composée de 118 îles regroupées en cinq archipels : La Société, Les Marquises, Les Australes, Les Tuamotu et Les Gambier. Les îles « basses », situées essentiellement dans les archipels des Tuamotu et des Gambier, sont des atolls d'origine corallienne. Les îles de la Société (îles du Vent et îles Sous-le-Vent) ainsi que les Marquises, les Australes et certaines îles des Gambier sont des îles « hautes » d'origine volcanique. La plus grande île du territoire, également la plus peuplée, est Tahiti où se trouve Papeete la capitale. Les distances moyennes depuis Tahiti s'échelonnent de 225 km (îles Sous-le-Vent) à plus de 1 500 km (Marquises et Gambier). Le plus haut sommet de Polynésie française, le mont Orohena à Tahiti, est le vestige d'un ancien volcan et culmine à 2 241 m. Tous les archipels bénéficient d'un climat tropical océanique et sont confrontés au risque cyclonique, à l'exception des Marquises. Le risque sismique est faible en Polynésie française en raison d'une position éloignée par rapport aux limites de plaques tectoniques, toutefois le risque tsunami existe. Le séisme de magnitude 9,5 qui eut lieu au large des côtes chiliennes en 1960 a par exemple généré des vagues de 7 à 10 m aux îles Marquises.

POPULATION

DEUX POLYNÉSIENS SUR TROIS VIVENT À TAHITI

La Polynésie française compte 273 000 habitants, mais leur répartition est très inégale. Les îles du Vent concentrent 75 % de la population et deux Polynésiens sur trois vivent à Tahiti, essentiellement à Papeete et ses proches communes. La population est jeune et dynamique. Un quart de la population a moins de 15 ans et la croissance démographique est

de 1,9 %. Toutefois, la population tend à vieillir puisque les plus de 60 ans représenteront un sixième de la population en 2027 et l'âge moyen passera à 37 ans au lieu de 31 ans actuellement. La très grande majorité des Polynésiens habite au bord de mer avec une inégale répartition selon les archipels. La densité varie de 150 hab/km² dans les îles de la Société à 10 hab/km² aux Marquises.

Trois principales communautés se côtoient : les Polynésiens (78 % de la population), les Européens (12 %) et les Asiatiques (10 %). Le français est la langue officielle, mais le tahitien est couramment utilisé et trois autres langues polynésiennes sont parlées (marquisien, paumotu, mangarevien). La religion chrétienne occupe une place importante. L'identité culturelle, à la fois forte et rayonnante, s'articule autour de la danse, du chant, de l'artisanat, du tatouage ou encore de la gastronomie. De grandes fêtes culturelles et religieuses rythment la vie des Polynésiens, comme le Heiva, un grand concours de danse.

GOVERNANCE

UNE LARGE AUTONOMIE POUR GOUVERNER

La Polynésie française est une collectivité d'outre-mer au sein de la République française. La loi organique du 27 février 2004 portant statut de son autonomie permet à la Polynésie française de se gouverner librement et démocratiquement, par ses représentants élus et par la voie du référendum local. Le pays a toutes les compétences dans les matières non réservées à l'État, en particulier les compétences en matière d'environnement. L'organisation institutionnelle locale s'articule autour d'une assemblée territoriale élue au suffrage universel, d'un gouvernement et de son président, de 48 communes ainsi que d'un Conseil économique, social et culturel (CESC). L'administration des fonctions régaliennes (justice, défense, sécurité...) est assurée par le Haut-Commissaire de la République. Le Territoire est représenté à l'échelon national par trois députés, deux sénateurs et un membre au Conseil économique, social et environnemental.



Bateau de croisière à Moorea © CPS - INTEGRE

ÉCONOMIE

LE LITTORAL, UN CONCENTRÉ DE RICHESSES ÉCONOMIQUES

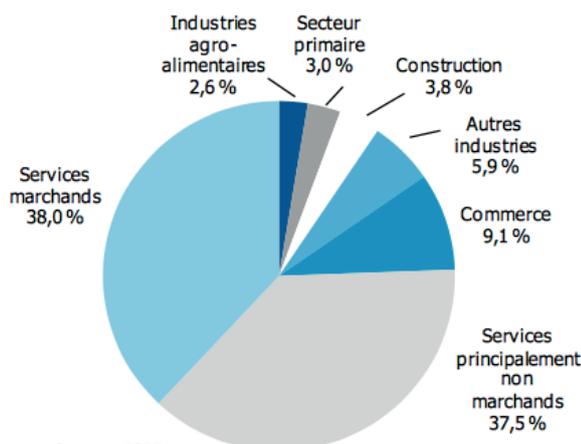
Les espaces marins et côtiers de Polynésie française concentrent de multiples activités et représentent un fort levier de développement économique pour le pays. Avec un PIB évalué en 2013 à 1,9 million de francs par habitant (soit 15 700 euros, source ISPF), la Polynésie française fait partie des économies les plus riches du Pacifique Sud, derrière l'Australie, la Nouvelle-Zélande et la Nouvelle-Calédonie. Aujourd'hui, 70 % de la richesse du pays provient du secteur tertiaire, 14 % de l'industrie et 17 % de la construction. La majorité des entreprises sont de petite taille puisque près de neuf sur dix se composent d'une à deux personnes. En 2012, la population active représentait 90 000 personnes, tandis que le taux de chômage s'élevait à 22 %, soit 25 000 chômeurs.



© CPS - INTEGRE

Plusieurs activités structurent l'économie polynésienne. Le **tourisme** est la première ressource du pays. Il représente environ 6 % du PIB. La fréquentation touristique stagne à 160 000 touristes par an depuis 2010 et les touristes se concentrent sur trois zones (Tahiti, Moorea et Bora-Bora) qui détiennent 85 % des capacités hôtelières polynésiennes. L'artisanat traditionnel implique 13 % des actifs. Le secteur de la pêche (hauturière et côtière) est en bonne santé et 1 500 tonnes de poissons du large ont été exportées en 2012. La pêche lagonaire joue aussi un rôle majeur. Sa production, estimée à 4 300 tonnes par an environ, montre toutefois des signes de surexploitation dans certains lagons (Moorea, Tikehau). Le **perliculture** (13 000 tonnes exportées en 2013) est pratiquée dans 26 îles et les concessions, en diminution en raison du développement de maladies parasitaires, occupent environ 7 700 ha. La **filière aquacole** (crevettes, poissons marins, bénéitiers) est en plein essor. Le **secteur agricole** ne constitue pas un secteur majeur de l'économie polynésienne,

mais l'autoconsommation des produits agricoles est très importante : elle est estimée à plus de 10 milliards de FCFP par an. Le **développement industriel** de la Polynésie française est restreint par de fortes contraintes (petit marché intérieur, coût élevé de la main-d'œuvre, absence de matières premières), mais il est fondé autour de l'agroalimentaire, la construction navale, le BTP ainsi que diverses activités de transformation (textiles, imprimerie, fabrication de meubles).



Source : ISPF

Répartition de la valeur ajoutée par secteur en 2012 (source ISPF)

BIODIVERSITÉ

UN PATRIMOINE NATUREL D'INTÉRÊT MAJEUR

L'isolement géographique des îles polynésiennes, situées à près de 6 000 km des masses continentales les plus proches, leur éclatement sur plus de 5,5 millions de km² d'océan ainsi que la diversité des habitats naturels qu'elles hébergent, ont permis l'émergence de formes de vie absolument uniques et en font un territoire d'intérêt majeur en écologie insulaire. Les forêts primaires, les zones humides et les récifs coralliens forment ses principaux écosystèmes. Le nombre d'espèces végétales et animales endémiques, rapporté à la petite superficie du territoire,

est remarquable, mais leur catalogue est à ce jour incomplet. Le nombre d'îles, de pics, de vallées encaissées, de rivières ainsi que l'immense étendue marine, rend difficiles et compliqués les prospections et les inventaires exhaustifs. Au total, la Polynésie française compte 905 plantes indigènes, dont 566 espèces endémiques (Muller & Meyer, 2012), soit un taux d'endémisme de 63 %.

L'avifaune est d'une grande richesse avec 38 espèces terrestres indigènes. Les mollusques terrestres (525 espèces avec 95 % d'endémisme) et les arthropodes (2 843, décrits en 2014 avec 5 % d'endémisme) sont également très intéressants sur le plan biogéographique. Certaines îles ont été mieux étudiées que d'autres. Ainsi l'île de Rapa (archipel des Australes), qui a fait l'objet d'un inventaire poussé, est un lieu de spéciation explosive extraordinaire, avec au moins 300 espèces animales et végétales endémiques sur une surface de 43 km².

Concernant les espèces marines, la richesse et l'endémisme sont relativement faibles. La Polynésie française fait partie

de la province biogéographique Indo-Pacifique, dans laquelle la faune corallienne est très homogène. Les coraux comptabilisent 183 espèces. Les poissons récifaux et les mollusques totalisent respectivement 1 193 et 2 500 espèces alors que 21 espèces de mammifères marins fréquentent les eaux polynésiennes (source DIREN).

DES PRESSIONS ENVIRONNEMENTALES MULTIPLES

Les espèces indigènes insulaires sont particulièrement fragiles et sensibles aux perturbations. Elles ont de faibles capacités à s'adapter aux modifications environnementales et à l'arrivée de nouveaux compétiteurs ou prédateurs, en raison de leur isolement de longue date, leur aire de répartition réduite et leurs faibles effectifs. Résultat, l'emprise de plus en plus importante des activités humaines sur les habitats naturels et l'introduction d'espèces exotiques devenues envahissantes engendrent une érosion massive de la biodiversité. Ainsi 60 espèces végétales, 20 espèces de vertébrés et 23 espèces d'insectes sont considérées comme envahissantes et menaçantes pour la biodiversité locale. La Polynésie française détient d'ailleurs le funeste record d'espèces éteintes ou menacées dans l'outre-mer français : 74 espèces disparues et 173 menacées inscrites sur la liste rouge de l'UICN. La Polynésie française est l'un des 34 points chauds de biodiversité (biodiversité remarquable et niveau de menace élevé).

La préservation de l'environnement est une préoccupation majeure en Polynésie française. Le pays s'est donc doté de différents outils pour mettre en œuvre sa politique de protection et de gestion des espaces naturels : un Code de l'environnement, un Code de l'aménagement de la Polynésie française et des espaces protégés (six catégories) dont deux réserves naturelles intégrales et neuf paysages protégés. Le territoire compte aussi deux espaces bénéficiant d'une reconnaissance internationale : une réserve de biosphère UNESCO et un site Ramsar (zones humides).

« L'immense étendue marine rend difficiles et compliqués les inventaires exhaustifs »



Pétrel de Tahiti © É. Vidal



Tiaré Apetahi (Apetahia raiateensis)



Requin de récif © J. Chias



Martin-chasseur de Niau © É. Vidal



Forêt de Mape © CPS - INTEGRE



Coraux © J. Chias

Le saviez-vous?

La Polynésie française fait partie du hotspot de biodiversité « Polynésie-Micronésie », une vaste écorégion de 4 500 îles marquée par une forte concentration en espèces endémiques et un haut niveau de menace. Il existe 34 points chauds de biodiversité à l'échelle mondiale dont 5 sont situés en Océanie.



2

LE PROJET INTEGRE

AMÉLIORER LA GESTION
INTÉGRÉE DES ZONES CÔTIÈRES
AU BÉNÉFICE DES POPULATIONS

GÉRER DURABLEMENT LES ÎLES ET LES ZONES CÔTIÈRES

L'homme a une emprise de plus en plus forte sur les milieux naturels côtiers et occasionne des bouleversements qui compromettent ses capacités à accéder aux ressources disponibles, développer des activités économiques soutenables, perpétuer ses traditions. Découverte des démarches permettant de gérer durablement ce patrimoine...

ENJEUX

UN PATRIMOINE CONVOITÉ

Les zones côtières et les îles des PTOM sont des lieux de vie des populations humaines, des leviers de développement économique et constituent un patrimoine naturel à haute valeur écologique et culturelle. Elles drainent de nombreuses

richesses, d'ordre monétaire, patrimonial, esthétique ou spirituel (voir tableau ci-dessous). L'un des enjeux majeurs est d'arriver à conserver l'intégrité de ce capital en renforçant les atouts et diminuant les menaces qui pèsent sur ces lieux convoités.

CAPITAL D'UNE ZONE CÔTIÈRE

| + Richesses économiques | + Richesses biologiques et écologiques | + Richesses culturelles et immatérielles | - Vulnérabilités/ Menaces |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> • Tourisme • Pêche • Agriculture • Aquaculture • Industries • Commerces, ports • Immobilier • BTP • Services publics • Exploitation de matières premières | <ul style="list-style-type: none"> • Écosystèmes remarquables (forêts, récifs coralliens, mangrove...) • Biodiversité endémique • Espèces rares • Espèces emblématiques (baleines à bosse, raies mantas...) • Services écologiques : purification de l'eau, cycle du carbone, régulation du climat, pollinisation... | <ul style="list-style-type: none"> • Savoirs traditionnels océaniques • Connaissances scientifiques • Lieux classés : Patrimoine mondial UNESCO, Ramsar... • Beaux paysages, lieux sacrés • Loisirs, bien-être | <ul style="list-style-type: none"> • Pollutions • Destruction d'habitats • Espèces envahissantes • Surexploitation des ressources • Perte de biodiversité • Perturbation des écosystèmes et perte des services écologiques • Changement climatique • Perte des valeurs culturelles • Risques naturels (tsunami, cyclone...) |

GESTION

GÉRER DURABLEMENT LE PATRIMOINE COMMUN

Dans un environnement où les spécificités économiques, sociales et écologiques sont multiples, la question de la gestion durable des ressources communes, pour le bien-être de tous les usagers, est une préoccupation centrale. Comment concilier des intérêts ou des usages différents ? Comment créer l'adhésion des populations et mobiliser autour de projets communs, sans créer des crispations ou des frustrations ? Pour répondre à ces défis, de nouvelles démarches et formes de gouvernances

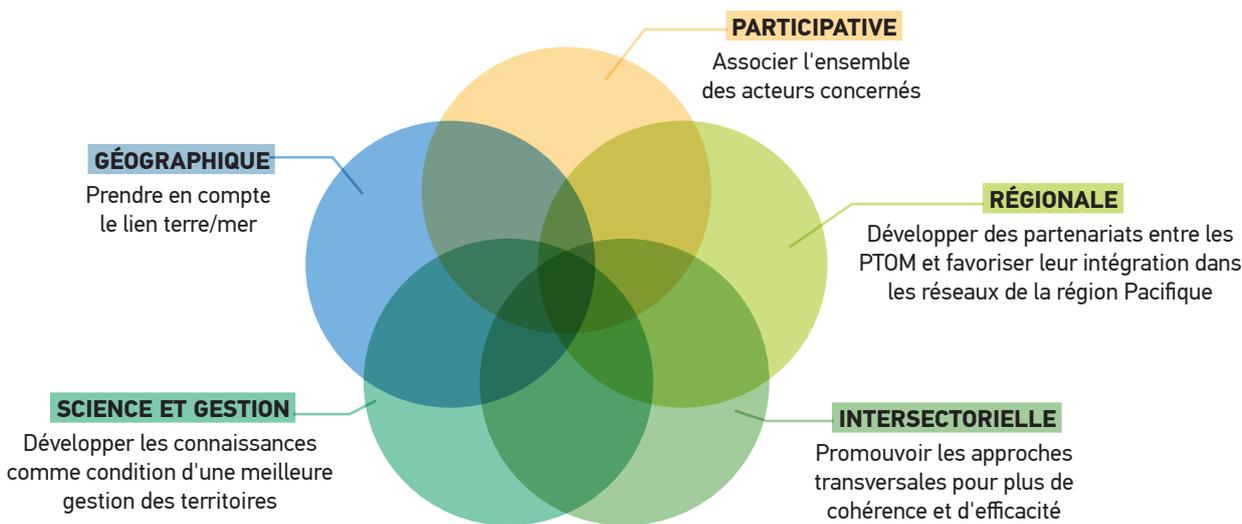
territoriales associant les acteurs locaux, usagers et décideurs à la prise de décision sont de plus en plus utilisées. Elles sont construites sur le modèle de la démocratie participative et visent à développer une solidarité locale, surmonter les antagonismes initiaux, élaborer des solutions consensuelles, construire une vision partagée et partager équitablement les bénéfices. La gestion intégrée et le développement local sont deux modèles participatifs promus et mis en œuvre par le projet INTEGRE.

DÉFINITIONS

LA GESTION INTÉGRÉE DES ZONES CÔTIÈRES

La gestion intégrée des zones côtières (GIZC) consiste à utiliser durablement un domaine (terrestre, littoral, marin) ou une ressource (eau, forêt, lagon...) en associant les acteurs locaux à la prise de décision et en conciliant le développement socio-économique avec la sauvegarde du patrimoine naturel et culturel. La GIZC propose une approche globale de l'espace littoral, de la montagne au récif, en croisant les visions sectorielles : économiques, environnementales, sociales, culturelles et scientifiques. La GIZC est un outil de concertation, de planification, et de

priorisation des usages et des mesures de gestion. Elle permet d'intégrer les référents culturels et les savoirs traditionnels. La GIZC favorise l'émergence d'actions de développement durable en tirant parti d'autres expériences réussies ailleurs. Elle suppose que les acteurs locaux définissent communément les objectifs à atteindre et que l'adhésion soit suffisante pour être légitime, acceptée et respectée. Depuis une vingtaine d'années, la GIZC a été mise en œuvre dans différents programmes, notamment dans le Pacifique Sud.



« La gestion intégrée des zones côtières (GIZC), un outil de gouvernance territoriale au service du développement durable et de la résilience face aux changements globaux »

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE LOCAL

La notion de gestion intégrée des zones côtières peut être un concept parfois difficile à appréhender pour les populations locales, qui peuvent ne pas la comprendre ou la percevoir comme éloignée de leurs préoccupations quotidiennes. Sur les îles, l'intégralité de la surface terrestre est une « zone côtière » avec des influences des montagnes aux récifs. Sur les îles, l'approche peut s'apparenter à celle du « développement

durable local » qui peut offrir une autre voie de compréhension et d'intégration. Elle se définit comme une stratégie d'intervention, réfléchie et partagée, qui vise à mettre en place une cohésion sociale, économique, culturelle et environnementale entre tous les acteurs interagissant dans une région à dimension humaine définie, sans mettre en péril leur bien-être futur.

LE PROJET INTEGRE

Le projet INTEGRE, pour Initiatives des Territoires pour la Gestion Régionale de l'Environnement, appuie les démarches de gestion intégrée dans les zones côtières (GIZC) des quatre Pays et Territoires d'outre-mer européens du Pacifique (PTOM) et en assure la promotion dans la région Pacifique.

OBJECTIF DU PROJET

INTEGRE est un projet participatif de mise en œuvre de nouvelles formes de gouvernance et d'un programme d'activités de développement élaboré et suivi par un grand nombre de partenaires. Il poursuit un objectif principal décliné à une échelle régionale et une échelle locale : contribuer à gérer ou valoriser durablement l'environnement des PTOM dans l'intérêt des populations.

« Contribuer à gérer ou valoriser durablement l'environnement des PTOM dans l'intérêt des populations »

COMPOSANTE RÉGIONALE

Les PTOM du Pacifique sollicitent assez peu les organisations régionales dont ils sont membres. Les échanges et les collaborations sont assez peu développés en dépit des enjeux environnementaux régionaux. Le volet régional du projet vise à renforcer la coopération régionale en matière de développement durable » et de GIZC. Il consiste à mener deux actions principales :

- **Créer des espaces de rencontre et de collaboration entre les PTOM** et entre les pays de la région en organisant des ateliers régionaux sectoriels et d'échanges (tourisme durable, agriculture biologique, etc.), en mobilisant des expertises régionales au bénéfice des PTOM (gestion des déchets dangereux, etc.), en organisant des échanges bilatéraux entre les PTOM ou entre PTOM et pays de la région.
- **Améliorer la contribution des PTOM aux réseaux régionaux d'échanges et de concertation** en participant à des travaux de coopération régionale, en créant des outils d'échanges, en valorisant les expériences acquises par la capitalisation et la communication ou encore en intégrant des réseaux régionaux existants (agriculture biologique, etc.). L'avancée des travaux régionaux est consignée dans des fiches de suivi éditées dans les rapports d'activités annuels.

NOUVELLE-CALÉDONIE



1

Le Grand Sud calédonien

Le projet INTEGRE vise à renforcer la participation des comités de gestion UNESCO au plan de gestion du grand lagon Sud, à mieux appréhender et gérer la fréquentation touristique et de loisir des milieux marins et côtiers et enfin, de mener une réflexion sur la stratégie de développement durable du grand Sud.



2

Les atolls d'Ouvéa Beautemps-Beaupré

Le projet INTEGRE accompagne la mise en œuvre opérationnelle de la gestion du site inscrit au Patrimoine mondial UNESCO. Province des îles Loyauté, coutumiers et associations, avec l'aide de scientifiques, sont unis pour traiter les enjeux d'érosion, de régulation des espèces envahissantes, sensibiliser et mettre en valeur des sites emblématiques de l'île pour accompagner le développement écotouristique.



3

La zone côtière Nord-Est

Le projet INTEGRE accompagne la province Nord et les comités de gestion locaux pour renforcer la gestion participative de ce site inscrit au Patrimoine mondial UNESCO. Avec l'implication des acteurs locaux, des actions de suivi de l'état du lagon, de gestion des déchets et de restauration des bassins versants sont menées.

WALLIS-ET-FUTUNA



4

Wallis et son lagon

Le projet INTEGRE accompagne l'île dans la mise en place d'une stratégie de développement durable dans l'intérêt des populations sur les enjeux identifiés comme prioritaires telles la préservation de la ressource en eau et la protection du littoral.



5

Futuna

Le projet INTEGRE contribue à gérer et valoriser durablement l'environnement afin de préserver le cadre de vie et la qualité des milieux du territoire, et en accompagnant les populations sur les problématiques prioritaires (gestion des déchets, préservation de la ressource en eau, restauration et protection du littoral).

COMPOSANTE LOCALE

L'expérimentation à petite échelle par l'action et l'appropriation est une approche concrète pour les acteurs locaux. Chaque territoire a donc proposé un panel de sites pilotes afin qu'INTEGRE vienne en appui à des expérimentations locales où les populations peuvent être parties prenantes de leur développement.

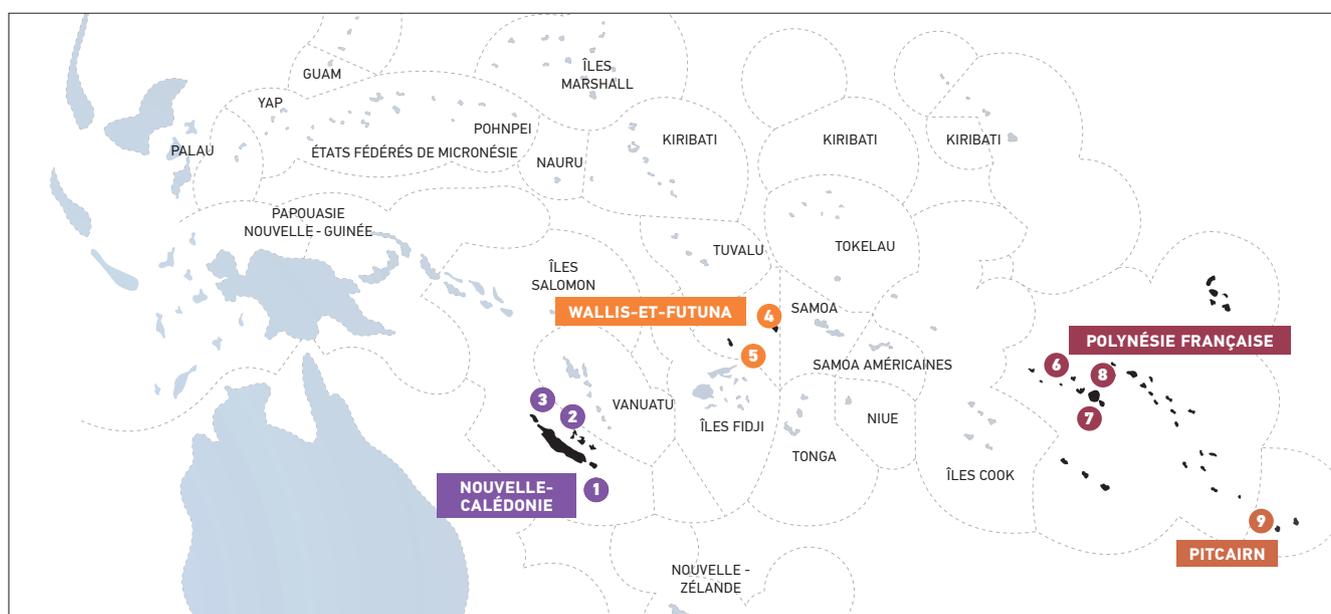
Le volet composante locale de mise en œuvre des projets de GIZC et de développement local rassemble au total 9 sites pilotes. Ces projets suivent un cadre, les plans d'action, élaborés en étroite collaboration avec les partenaires locaux.

La composante locale consiste à :

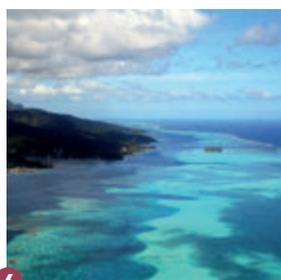
- **Expérimenter à petites échelles** sur des sites-pilotes des projets de GIZC et de développement
- **Améliorer la gouvernance** liée à la gestion de l'environnement

Les expériences de terrain menées dans le cadre de la composante locale alimentent la composante régionale. Les méthodes et les résultats sont capitalisés et valorisés à l'échelle du Pacifique. L'avancée des travaux régionaux est consignée dans des fiches de suivis éditées dans les rapports d'activités annuels.

LES 9 SITES PILOTES



POLYNÉSIE FRANÇAISE



6 Les îles de Raiatea-Taha'a et leur lagon

Le projet INTEGRE accompagne le développement économique durable de ces îles dans les secteurs de l'agriculture, de la pêche et du tourisme. Il soutient des actions de réduction des pollutions associées aux activités économiques et le développement d'activités économiques durables.



7 La presqu'île de Tahiti

Le projet INTEGRE accompagne le développement durable des usages lagonaires sur ce site en associant à la fois réduction des pressions anthropiques et développement d'activités économiques durables et innovantes.



8 La Baie et la vallée d'Opunohu

Le projet INTEGRE contribue au développement d'un tourisme durable en mettant en œuvre des actions de protection de l'environnement du site, de développement d'activités écotouristiques et d'amélioration de la qualité de vie de ses habitants.

PITCAIRN



9 Îles de Pitcairn

Le projet INTEGRE contribue au développement et à la promotion de cet archipel isolé et chargé d'histoire autour de trois axes principaux : gestion et valorisation des déchets, lutte contre l'érosion terrestre, valorisation durable du patrimoine naturel et culturel.

CADRE LOGIQUE

Le cadre logique est un outil d'aide à la conduite de projet préconisé par les bailleurs de fonds, dont l'Union européenne, qui permet d'apporter une cohérence entre les différents niveaux du projet, en se référant aux objectifs clairement définis ainsi qu'aux actions et aux résultats attendus. Il permet :

- d'identifier les moyens nécessaires pour atteindre les objectifs fixés
- de vérifier l'avancée du projet et évaluer les résultats

La structuration du projet à deux échelles (régionale et locale) suit un cadre d'objectifs/actions/résultats attendus « en cascade ». Ainsi, chaque action peut contribuer à l'atteinte de plusieurs objectifs. Des évaluations externes programmées et financées par la Commission européenne sont organisées à différents moments du projet.



Le projet INTEGRE peut se résumer ainsi :

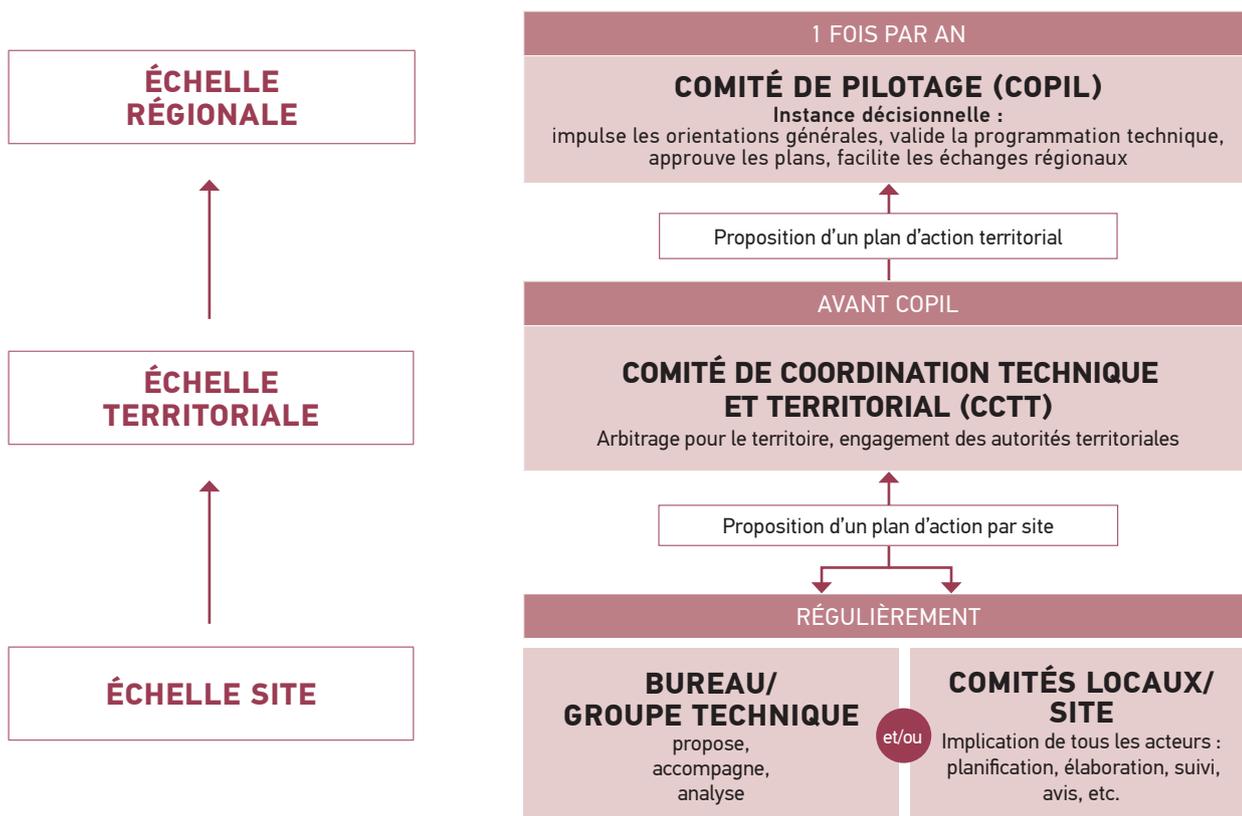
| | | | | |
|------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| OBJECTIF GÉNÉRAL | CONTRIBUER À GÉRER OU VALORISER DURABLEMENT L'ENVIRONNEMENT DES PTOM DANS L'INTÉRÊT DES POPULATIONS | | | |
| OBJECTIFS SPÉCIFIQUES | COMPOSANTE RÉGIONALE Renforcer la coopération régionale en matière de GIZC | | COMPOSANTE LOCALE Planifier et mettre en œuvre une GIZC en réponse aux enjeux de développement durable du territoire | |
| RÉSULTATS ATTENDUS | Mise en place d'espaces de rencontre et collaboration entre PTOM et entre PTOM et pays de la région | Amélioration de la contribution des PTOM aux réseaux régionaux d'échanges | Amélioration de la gouvernance liée à la gestion de l'environnement | Mise en œuvre localement des actions de GIZC |
| ACTIVITÉS | <ul style="list-style-type: none"> • Organisation d'ateliers techniques régionaux • Expertises techniques régionales • Échanges bilatéraux entre PTOM et PTOM/ACP | <ul style="list-style-type: none"> • Contribution des PTOM aux documents stratégiques régionaux • Création d'outils dédiés aux échanges régionaux • Capitalisation sur le projet et communication | <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de dispositifs participatifs de gouvernance locale/territoriale/régionale • Renforcement des capacités locales • Sensibilisation de la société civile et décideurs | <ul style="list-style-type: none"> • Élaboration d'un plan de GIZC • Mise en œuvre d'actions de gestion et de conservation • Mise en place de nouvelles activités économiques durables |

GOVERNANCE

Le projet INTEGRE est mis en œuvre dans les quatre PTOM sur la période 2013-2018. Il est piloté par la Polynésie française, conjointement avec la Nouvelle-Calédonie, Wallis-et-Futuna et Pitcairn. La Communauté du Pacifique (CPS) coordonne sa mise en œuvre via une équipe de cinq personnes recrutées

pour le projet : une coordinatrice, une assistante de projet et trois coordinatrices adjointes pour chaque territoire.

Un système de gouvernance à trois échelles géographiques (régionale, territoriale et par site-pilote) a été mis en place. Il est résumé dans le schéma ci-dessous :



MISE EN ŒUVRE

Plusieurs modalités coexistent pour la mise en œuvre des activités. Elles sont fixées dans les plans d'action (régionaux et territoriaux) validés en COPIL et par des protocoles d'accord signés entre la CPS et les quatre ordonnateurs territoriaux.

Les différentes modalités de mise en œuvre sont :

- **Mise en œuvre directe par la CPS** (principalement pour des activités régionales ou quand aucun partenaire technique local n'a été identifié pour porter l'activité)
- **Mise en œuvre par des partenaires locaux**, encadrée par :
 - des conventions de mise en œuvre qui prévoient la délégation de la gestion des fonds INTEGRE liés à la mise en œuvre d'activités identifiées
 - des agréments signés entre la CPS et des opérateurs techniques permettent la délégation de la mise en œuvre d'activités identifiées, sans délégation de fonds qui restent gérés par la CPS. Les agréments permettent de financer des actions menées par des services techniques sans devoir passer par le budget central des collectivités et de travailler avec de petites organisations locales

Les agréments et les conventions de mise en œuvre bénéficient d'un suivi administratif rapproché.

BUDGET

Financé par l'Union européenne à hauteur de 12 millions d'euros (1,4 milliard de francs Pacifique), le projet INTEGRE est mis en œuvre dans les quatre PTOM sur la période 2013-2018. Le suivi budgétaire du projet est assuré par la CPS. Des rapports financiers audités sont fournis à la Commission européenne avec chaque demande de décaissement. Les conventions de mise en œuvre passées avec les opérateurs gestionnaires ne sont pas auditées individuellement, mais les audits du projet comprennent un volet conséquent concernant ces subventions. Les dépenses effectuées par les opérateurs gestionnaires sont intégrées dans la comptabilité de la CPS suite à la remise de l'ensemble des pièces justificatives requises par les procédures de l'organisation.

SUIVI ET ÉVALUATION

Sur la base des travaux produits par les opérateurs et à la suite d'échanges/validations avec les partenaires, l'équipe du projet INTEGRE fournit diverses productions et s'assure de leur diffusion : rapports trimestriels d'avancement, comptes-rendus de comités de pilotage, rapports annuels, comptes-rendus d'ateliers/forums. Les documents réalisés dans le cadre du projet (diaporamas, publications scientifiques, posters, photos, vidéos...) sont régulièrement mis en ligne sur le site internet www.integre.spc.int et sont librement téléchargeables. Des évaluations externes du projet INTEGRE programmées par la Commission européenne sont prévues afin de suivre son avancée et vérifier si les résultats sont en adéquation avec les objectifs fixés.

LE PROJET INTEGRE EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

En Polynésie française, c'est la DIRection de l'ENvironnement (DIREN), un service du gouvernement, qui est responsable d'assurer la préservation et la valorisation des milieux et des ressources naturelles du pays. Sa volonté est de mettre en place une véritable politique de gestion et de protection de l'environnement pour l'ensemble des archipels. C'est dans ce contexte que s'inscrit le projet INTEGRE qui vient en appui des démarches entreprises par la DIREN, mais aussi de celles de tous les autres acteurs impliqués dans ce domaine.



Jardin de corail de Hipu, Taha'a © CPS - INTEGRE

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Le projet INTEGRE a été présenté à la DIREN et aux partenaires locaux en février 2014. Après la définition des enjeux, la mise en place des comités locaux de site et la validation des activités, le plan d'action a été approuvé.

Composante locale

Trois sites pilotes :

- Les îles de Raiatea et Taha'a
- La presqu'île de Tahiti (Taiarapu)
- La baie et la vallée d'Opunohu

À l'échelle de ces sites pilotes, le projet INTEGRE poursuit les objectifs suivants :

- Accompagner un développement économique durable, notamment en matière de tourisme
- Participer à la maîtrise des menaces d'origines anthropiques
- Dynamiser le processus de gestion participative et mobiliser plus efficacement les acteurs locaux
- Contribuer à la gestion durable et intégrée des ressources naturelles et culturelles.

Composante territoriale et transversale

À l'échelle de la Polynésie française, le projet INTEGRE a vocation à :

- Améliorer la mise en réseau et les capacités de tous les acteurs impliqués dans la gestion de l'environnement
- Évaluer l'organisation de la gestion et de la surveillance de la ZEE ainsi que les coûts de gestion dans le cadre de mesures d'atténuation des effets du changement climatique et d'adaptation
- Renforcer la filière « Agriculture biologique » afin de participer au développement d'une activité de production agricole plus respectueuse de l'environnement et moins consommatrice d'intrants.

BUDGET

Le projet INTEGRE en Polynésie française bénéficie d'une enveloppe de 250 millions de francs, soit 2,1 millions d'euros.

GOVERNANCE LOCALE

INTEGRE vient en appui aux outils et ressources existants tels que les comités de gestion, les services techniques publics, les associations culturelles et environnementales. Le système de gouvernance à trois échelles géographiques

(régionale, territoriale et par site pilote) a été mis en œuvre en Polynésie française. La Direction de l'environnement est l'un des partenaires centraux du projet.

Gouvernance du projet INTEGRE en Polynésie française

ÉCHELLE RÉGIONALE / 1 FOIS PAR AN

COMITÉ DE PILOTAGE (COPIL)

- Président de la Polynésie française (Présidence COPIL)
- Président du Gouvernement Nouvelle-Calédonie, Préfet Wallis-et-Futuna, Gouverneur Pitcairn (Ordonnateurs)
- Chef du bureau de la Commission Européenne
- Services techniques référents : Conservatoire d'espaces naturel (Nouvelle-Calédonie), Direction de l'environnement (Polynésie française), Service de l'environnement (Wallis-et-Futuna)
- CPS (animation, secrétariat), INTEGRE (observation)



ÉCHELLE TERRITORIALE / 2 FOIS PAR AN

COMITÉ DE COORDINATION TECHNIQUE ET TERRITORIAL (CCTT)

- Président de la Polynésie française (Présidence du CCTT)
- Ministère de la Culture et de l'Environnement
- Directeur de l'Environnement (service technique référent du projet en PF)
- Chefs des services des services suivants : Direction des Ressources Marines, Service du Développement Rural, Service de la Culture et du Patrimoine, le Service de l'Équipement, le Service de l'Aménagement et de l'Urbanisme, Service du Tourisme
- Coordinatrice INTEGRE



ÉCHELLE LOCALE / RÉGULIÈREMENT

COMITÉS LOCAUX/SITE

- Maires des communes du site pilote
- Représentant de la Direction de l'Environnement
- Représentants de services techniques du pays présents sur le site
- Représentants d'associations
- Opérateurs publics et/ou privés responsables de la mise en œuvre du projet



Visite de site à l'occasion d'un COPIL © CPS - INTEGRE



Raiatea Taaha'a et Bora-Bora © H. Charles

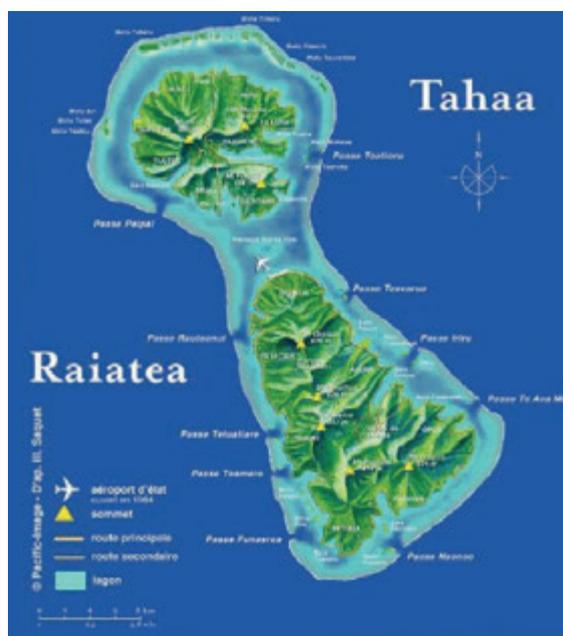
3

SITE PILOTE

RAIATEA-TAHA'A

DEUX ÎLES ET UN LAGON

Le site pilote des îles de Raiatea et Taha'a héberge une biodiversité remarquable, mais les équilibres écologiques et sociaux, terrestres et lagonaires, sont menacés par le développement d'activités nautiques, touristiques, agricoles et perlicoles. INTEGRE vient en appui des politiques publiques engagées ces dernières années pour accompagner le développement économique durable de ces deux îles. Découverte...



GÉOGRAPHIE

Située à 210 km au nord-ouest de Tahiti, l'île de Raiatea fait partie des îles Sous-le-Vent dans l'archipel de la Société. Avec une superficie terrestre de 238 km², elle est également la 4^e plus grande de la Polynésie française. Surnommée aussi « l'île sacrée », Raiatea est parcourue par une chaîne de montagnes centrale et abrupte dont le plus haut sommet, le mont Tefatua, culmine à 1 017 m. Les massifs montagneux d'origine volcanique sont sillonnés de vertes vallées profondes et de plateaux fertiles. En bordure, la plaine côtière relativement étroite accueille l'essentiel de la population humaine, soit 12 000 habitants répartis assez équitablement autour de l'île. L'île abrite des vestiges archéologiques, dont le marae (lieu sacré) Taputapuatea, situé



sur un domaine foncier de 8 hectares, qui est le plus important de la Polynésie française d'un point de vue spirituel et archéologique (berceau des dieux polynésiens). Raiatea est divisée en trois communes, Uturoa, Taputapuatea et Tumaraa. Chef-lieu des îles Sous-le-Vent, Uturoa en est la principale agglomération. Elle possède un port en eau profonde permettant le mouillage et l'accostage de navires de grande capacité.

Non loin de là, Taha'a, la petite île sœur de 88 km², est enfermée dans le même lagon que Raiatea et offre des caractéristiques semblables. La population est de 5 220 habitants et le mont Ohiri domine l'île à 590 m d'altitude. Le lagon est parsemé de motus et occupe une superficie de 290 km².



ÉCONOMIE

L'économie de Raiatea s'articule essentiellement autour d'activités agricoles et de pêche à petite échelle destinées au marché local et à l'approvisionnement des structures touristiques de Bora-Bora. Pour ce marché, toutes sortes de ressources halieutiques du lagon sont exploitées : poissons, crustacés, oursins... D'autres activités économiques prennent de l'essor telles que la perliculture et le tourisme. La présence de deux marinas permet à Raiatea d'accueillir les principales compagnies de location de voiliers du territoire et de développer ainsi le tourisme nautique, une activité en pleine expansion. Le trafic aérien et maritime important avec Tahiti et les îles voisines font de Raiatea une île ouverte et dynamique (dessertes aériennes journalières et nombreux quais pour les goélettes). L'économie de Taha'a est essentiellement tournée vers la culture de vanille tahitienne, dont elle est le premier producteur en Polynésie française, ainsi que la culture du coprah et d'un fruit de plus en plus prisé, le nono (*Morinda citrifolia*). L'agriculture familiale destinée à l'autoconsommation est très développée. Taha'a n'est pas équipée d'un aéroport, mais de nombreux quais pour goélettes sont présents tout autour de l'île.

BIODIVERSITÉ ET PRESSIONS ENVIRONNEMENTALES

Au niveau marin, la présence de dix passes autour des deux îles offre une large ouverture vers l'océan et un renouvellement rapide des eaux du lagon. Celui-ci présente une superficie de 290 km² avec une profondeur maximale de 55 m. Raiatea et Taha'a sont creusées par de nombreuses baies profondes dont les récifs frangeants sont plutôt dégradés en raison des aménagements, mais propices à l'aquaculture (exemples : crevettes en enclos, crabes, etc.). Les écosystèmes coralliens situés au nord de Taha'a sont encore bien préservés et plus particulièrement les récifs-barrières.

Côté terrestre, Raiatea et Taha'a hébergent une biodiversité remarquable marquée par des formations végétales originales et un très fort taux d'endémisme au niveau de la flore. Le plateau du Te Mehani 'ute 'ute, situé au sud de Raiatea, concentre à lui seul la moitié de la diversité floristique de

l'île, alors qu'il ne représente que 0,06 % de sa superficie ! Ce plateau de moyenne altitude (500 à 800 m) et d'une superficie de 69 ha, héberge en effet 216 espèces végétales dont 96 endémiques à la Polynésie française et 48 endémiques de Raiatea telles que l'emblématique variété de fleur de tiaré : la tiaré apetahi (*Apetahia raiateensis*). On trouve également sur ce plateau des sites de nidification du Pétrel de Tahiti (*Pseudobulweria rostrata*), un oiseau marin protégé en Polynésie française. C'est également un lieu sacré présentant des vestiges archéologiques.

Plusieurs menaces compromettent l'intégrité de ce patrimoine exceptionnel : la gestion insuffisante des activités en œuvre sur les bassins versants, notamment l'agriculture, l'assainissement et les aménagements côtiers, ainsi que, pour l'espace lagunaire, la pêche, le nautisme ou le tourisme.

DISPOSITIFS LOCAUX

Ces dernières années, plusieurs programmes bénéficiant de financements ciblés ont permis d'élaborer des plans de gestion afin de tendre vers un objectif commun de réduction des impacts environnementaux et de préservation des milieux naturels :

- Programme forestier du pays
- Programme de conservation des espèces endémiques menacées (mis en place depuis 2004)
- Plan de développement de l'agroforesterie : mise en place d'itinéraires pilotes de cultures associées arbres/produits vivriers (domaine de Maraeroa)
- Plan de gestion de l'espace maritime (PGEM) : demande d'Uturoa, PGEM de Taha'a initié en 2008
- Projet de développement du tourisme nautique : 120 millions de francs pour 16 sites des îles Sous-le-Vent, mis en œuvre par la Chambre de commerce, d'industrie, des services et des métiers (CCISM) de Raiatea
- Projet d'inscription du site archéologique de marae de Tapu-tapuata au Patrimoine mondial de l'UNESCO
- Plan de gestion intégrée du domaine de Faaroa



Réunion Rahui à Puaehine © CPS - INTEGRE

MISE EN ŒUVRE DU PROJET INTEGRE

Le projet INTEGRE s'inscrit dans la dynamique de réseau et de concertation multiacteurs. Il vise à promouvoir et mettre en œuvre un développement durable de ces îles convoitées.

DIAGNOSTIC DU SITE

Un atelier régional à visée méthodologique a été réalisé en février 2014 à Nouméa avec les principaux acteurs institutionnels du projet. Une analyse AFOM (Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menaces) a été réalisée comme outil de prédiagnostic, elle a été complétée lors de la 1^{re} réunion du comité local du site le mois suivant.

ANALYSE AFOM

ATOUTS

- Richesse et qualité des milieux et des paysages (jardins de coraux, *Tiare apetahi*)
- Richesse culturelle/ transmission des savoirs traditionnels sur les espaces et les ressources
- Présence d'un lagon navigable
- Existence de pratiques de participation acteurs/ population
- Expériences de travail interservices
- Secteur privé dynamique/existence de partenariats public/privé
- Population jeune
- Présence de structures locales de formation
- Grands domaines publics qui offrent des opportunités de gestion (plans d'action existants)
- Présence d'un port qui peut accueillir de grands paquebots
- Bonne organisation de l'activité de pêche/poisson de bonne qualité
- Présence d'associations dynamiques

FAIBLESSES

- Faiblesse de la coordination entre population et institutions
- Manque d'une gestion environnementale globale
- Pas de prise en compte dans les plans de la vision terre-mer de la population
- Manque de moyens pour la gestion des déchets et de l'assainissement
- Littoral très artificialisé
- Pas de spatialisation et de planification des enjeux sur les milieux marins et terrestres/manque de connaissances des usages et pressions sur le lagon
- Pas de moyens locaux sur la gestion de l'environnement
- Manque de coordination entre la population et les élus
- Manque de structuration de la commercialisation de certains produits
- Ressources marines en diminution/diminution des populations de napoléon
- Relation entre les administrations/état/communes
- Habitats marins dégradés

OPPORTUNITÉS

- Site pilote INTEGRE
- Moyens de communication bien développés avec Papeete et les autres îles de l'archipel des îles Sous-le-Vent
- Projet fédérateur de développement du tourisme nautique
- Projet d'inscription du marae de Taputapuatea au patrimoine mondial de l'humanité
- Projet de regroupement des associations d'acteurs économiques en une seule structure
- Volonté politique de faire un Plan de Gestion de l'espace maritime
- Possibilité d'exploiter durablement des ressources naturelles (bambous, trocas)

MENACES

- Espèces envahissantes en agriculture
- Création de nouvelles lignes maritimes créant des pressions sur la ressource (surpêche)
- Accroissement des nuisances liées au développement économique
- Économie centrale morose d'où peu de moyens pour les îles périphériques, marchés en baisse pour les produits
- Érosion naturelle et anthropique
- Mauvaise signalisation des zones sur le lagon
- Déchets des activités marines (parcs abandonnés, lignes d'élevage perlicoles)
- Extinction du *tiare apetahi*
- Augmentation de la fréquentation
- Changement climatique

OBJECTIFS

Cette analyse a contribué à mieux définir la stratégie du projet et à mettre en cohérence les actions futures, l'enjeu principal étant d'accompagner le développement des activités économiques sans nuire à la qualité de l'environnement naturel et culturel. Ainsi, les objectifs retenus spécifiquement pour le projet de ce site sont les suivants :

- Contribuer à la réduction des pollutions potentielles ou avérées issues des activités économiques : agriculture, pêche, perliculture, tourisme nautique...
- Participer au développement d'activités économiques durables dans les domaines de l'agriculture biologique ou raisonnée, de l'écotourisme ou de la perliculture
- Appuyer la mise en place d'une gestion durable et intégrée des usages lagunaires

PLAN D'ACTION ET BUDGET

Pour atteindre ces objectifs, un plan d'action a été construit et se décline en trois groupes d'activités :



ACTIVITÉ 1

→ Pour contribuer à la réduction des pollutions, INTEGRE soutient les projets suivants :

- Gestion de la pollution terrigène et organique au travers de pratiques issues de la permaculture.
Opérateur : SARL Vaihuti Fresh
- Valorisation des déchets d'abattoir.
Opérateur : service du développement rural
- Gestion des déchets professionnels.
Opérateur : Chambre de commerce, d'industrie, des services et des métiers
- Réduction de l'usage des herbicides agricoles.
Opérateur : commune de Taputapuatea
- Mise en place de fermes et potagers pédagogiques bio dans les écoles primaires.
Opérateur : commune de Taputapuatea

Budget total : 28,5 MF (soit 240 000 €)

ACTIVITÉ 2

→ Pour participer au développement d'activités économiques durables, INTEGRE soutient les projets suivants :

- Valorisation et commercialisation des produits locaux à travers la construction et l'aménagement d'un faré à Tehurui.
Opérateur : commune de Tumaraa
- Développement d'une zone d'activités écotouristiques sur le site de Tiarere.
Opérateur : commune de Taha'a
- Création de jardins partagés et d'agriculture biologique.
Opérateur : commune de Uturoa
- Aménagement d'un site de multiactivités dédié à l'agriculture, le sport et le tourisme à Puohine.
Opérateur : association Tamarii Puohine

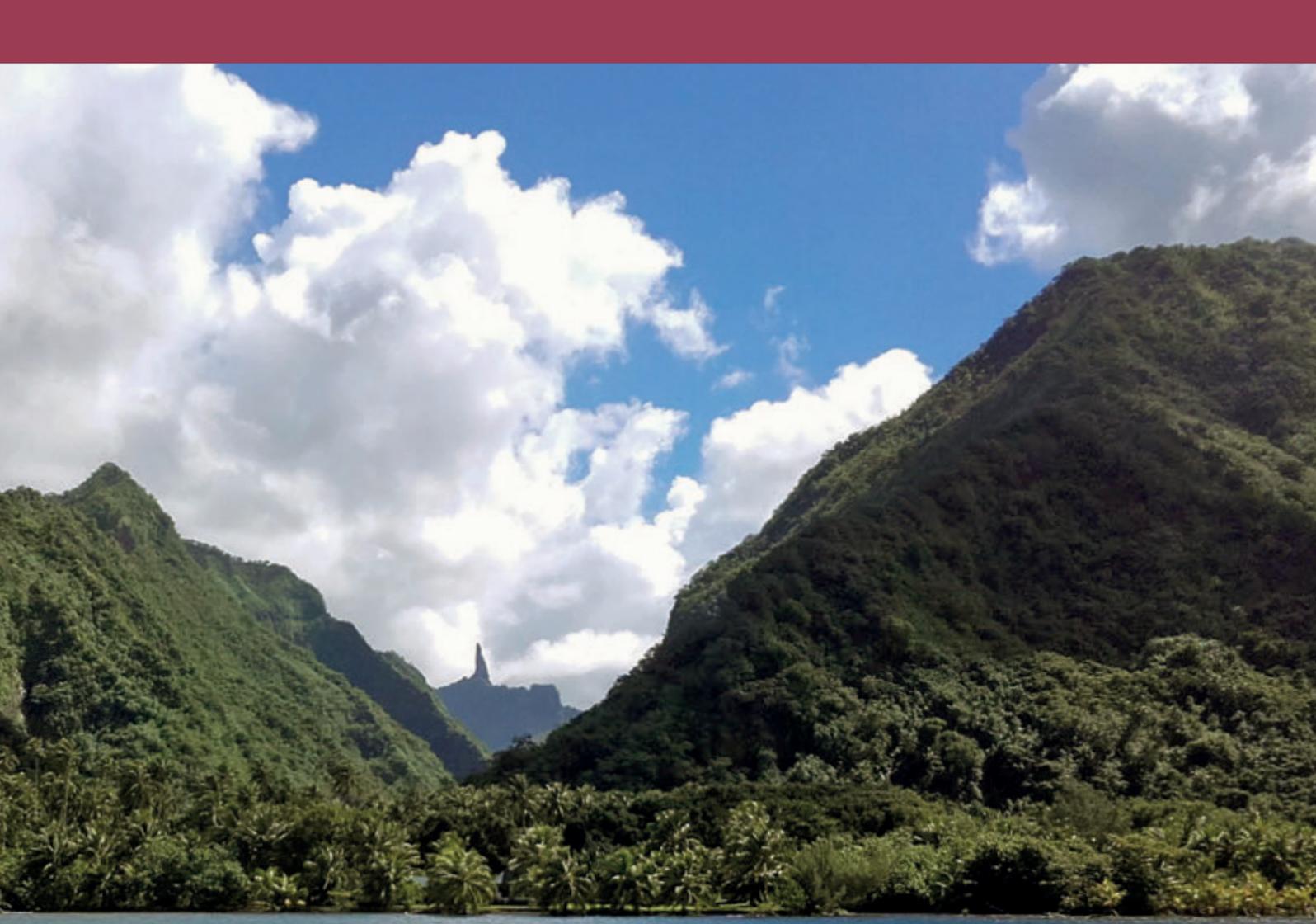
Budget total : 23,5 MF (soit 197 000 €)

ACTIVITÉ 3

→ Pour la mise en place d'une gestion durable et intégrée du lagon, INTEGRE soutient les projets suivants :

- Élaboration d'un plan de gestion intégrée du lagon.
Opérateur : communes du site et services techniques du pays
- Préservation et valorisation du motu Punaeroa à Vaiaau.
Opérateur : association Punaeroa

Budget total : 18 MF (soit 151 000 €)



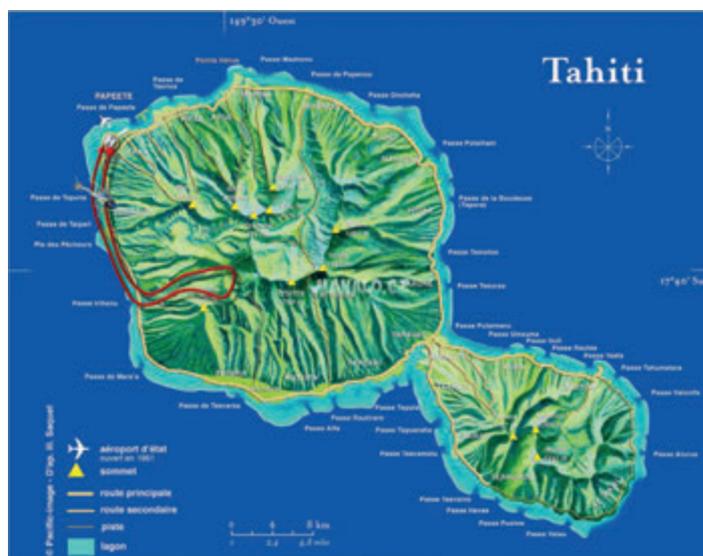
4

SITE PILOTE

PRESQU'ÎLE DE TAHITI
(TAIARAPU)

DES SITES CLASSÉS AUX RÉCIFS

Le site pilote de la presqu'île de Tahiti héberge des paysages naturels classés et des sites archéologiques remarquablement conservés, mais les équilibres terrestres et lagunaires sont menacés par l'urbanisation, la pollution et le développement d'activités agricoles et aquacoles en plein essor. INTEGRE vient en appui des politiques publiques engagées ces dernières années pour contribuer à la gestion durable et intégrée des ressources naturelles et culturelles de la presqu'île. Découverte...



GÉOGRAPHIE

À 50 km au sud-est de la capitale Papeete s'ouvre la presqu'île de Tahiti aussi dénommée Tahiti Iti (le petit Tahiti). Elle est reliée à Tahiti par l'isthme de Taravao et sa ville éponyme. La presqu'île est parcourue de paysages très divers, souvent spectaculaires et encore préservés, allant du vaste plateau agricole de Taravao qui ressemble aux plaines normandes, jusqu'aux

pics abrupts et aux vertes vallées encaissées à l'intérieur des terres. Le sommet, le mont Roniu, culmine à 1 332 m. De part et d'autre de Taravao, à une vingtaine de kilomètres, l'urbanisation décroît pour laisser la place à des régions plus sauvages essentiellement accessibles par voie maritime. La presqu'île de Tahiti est peuplée par 18 545 habitants.

« Le plateau fertile de Taravao est le cœur d'une agriculture productive »

ÉCONOMIE

L'économie de Tahiti Iti est diversifiée. Le plateau fertile de Taravao est le cœur d'une agriculture productive où se côtoient des élevages de poules pondeuses et de porcs, des troupeaux de vaches laitières (qui produisent le lait frais « Vāi Ora » commercialisé localement), des cultures maraîchères ou encore horticoles. La presqu'île héberge également un pôle d'activités aquacoles centré autour des innovations et transferts de l'Ifremer (Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer) et du Centre technique aquacole (CTA). Le port de Taravao abrite également une zone industrielle (usine de production de jus de noni, constructions maritimes...). Dans les sites moins urbanisés, ce sont les activités touristiques gérées familialement qui dominent et ravissent les amateurs de randonnées, de plongée et de surf. La vague mythique de Teahupoo, spot de surf mondialement connu, en est le fer de lance.



Plateau de Taravao

BIODIVERSITÉ ET PRESSIONS ENVIRONNEMENTALES

Au niveau marin, la presqu'île de Tairapu héberge un lagon classique d'îles hautes avec des récifs-barrières et des récifs frangeants bien développés. Tahiti Iti est un des rares endroits de la Polynésie française où l'on trouve des gorgones. La présence de hauts fonds marins, au nord de Taravao et Pari, ainsi que celle de lagunes d'eaux saumâtres à proximité de l'isthme de Taravao, viennent diversifier et enrichir les rangs de ces habitats naturels remarquables.

À la pointe orientale de la presqu'île, le site Te Pari est un

des neuf paysages naturels classés en Polynésie française en raison de son intérêt culturel et archéologique (marae, pétroglyphes, lieux légendaires). La cascade du Vahi et la grotte de Vaipoiri sont également des sites protégés.

Plusieurs menaces compromettent l'intégrité de ce patrimoine exceptionnel : une gestion insuffisante des activités en œuvre sur les bassins versants, notamment l'usage de pesticides par l'agriculture, une urbanisation croissante à partir du centre urbain de Taravao ou la surexploitation des ressources lagunaires.



Prospectations archéologiques au Feanu Ahere © CPS - INTÉGRÉ

DISPOSITIFS LOCAUX

Ces dernières années, plusieurs programmes bénéficiant de financements ciblés ont permis d'élaborer des plans de gestion afin de tendre vers un objectif commun de réduction des impacts environnementaux et de préservation des milieux naturels. Ils sont résumés ci-dessous :

- Une aire protégée de ressources naturelles gérées, catégorie VI du code de l'environnement, a été mise en place en 2014 à la demande des habitants de Teahupoo. Elle est plus connue sous l'appellation "rahui de Teahupoo". Un comité de gestion a été mis en place
- Le volet GERSA du projet CRISP (Coral Reef Initiative for South Pacific) de l'IRD a permis d'évaluer le risque d'érosion (par classification du couvert végétal) et de faire un état des lieux de l'utilisation des engrais et pesticides
- Un plan général d'aménagement (PGA) est en cours d'élaboration sur la commune de Tairapu-ouest
- Le programme de recherche « Rahui », qui s'est déroulé entre 2008 et 2011, a produit des connaissances préalables à la création du rahui de Teahupoo. Il s'agissait d'une part d'analyser et comprendre les modalités de gestion des ressources naturelles terrestres et lagunaires dans un contexte de pluralisme culturel et juridique en Polynésie française. D'autre part, il s'agissait de proposer des analyses prospectives qui permettent de concilier durabilité de la gestion des ressources et respect des identités culturelles

MISE EN ŒUVRE DU PROJET INTEGRE

Le projet INTEGRE s'inscrit dans la dynamique de réseau et de concertation multiacteurs. Il vise à appuyer une gestion et un développement durables des activités côtières et lagunaires d'un site qui connaît des pressions croissantes.



Travail d'INTEGRE auprès des pêcheurs © Bambridge

Délimitation de l'aire protégée de ressources naturelles gérées de Teahupoo © CPS - INTEGRE

DIAGNOSTIC DU SITE

Un atelier régional à visée méthodologique a été réalisé en février 2014 à Nouméa avec les principaux acteurs institutionnels du projet. Une analyse AFOM (Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menaces) a été réalisée comme outil de prédiagnostic, elle a été complétée lors de la 1^{re} réunion du comité local du site le mois suivant.

ANALYSE AFOM

| ATOUTS | FAIBLESSES |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> • Richesse naturelle (lagon, Fenua Aihere, rivières) • Richesse culturelle • Terres fertiles • Bonne connaissance culturelle et environnementale du site • Réglementation des usages terrestres (PGA) en cours de finalisation • Reconnaissance des pratiques traditionnelles par la réglementation, création d'un « Rahui » • Associations présentes et bien organisées (environnement et culture) • Bonne synergie publique/privée • Demande forte de la population pour une réglementation • Éloignement de la ville • Agglomération clairsemée • Population orientée vers le secteur primaire • Accessibilité réduite du Fenua Aihere • Population jeune et dynamique • Potentiel touristique (randonnées) • Diversité des activités économiques • Présence de l'Ifremer, du Centre technique aquacole • Présence de l'agriculture biologique • Présence d'organismes de formation • Vaste étendue marine valorisable • Présence de sites emblématiques (la vague de Teahupoo) | <ul style="list-style-type: none"> • Manque de financement • Manque de ressources humaines dans les instances publiques • Réseaux de suivis environnementaux non coordonnés • Déséquilibre de développement entre l'Est et l'Ouest • Activités agricoles et aquacoles impactantes pour le lagon • Zones de pêches conflictuelles • Développement de l'urbanisation • Traitement des déchets sur le Fenua Aihere • Développement économique insuffisant/manque de travail • Écoulement des produits maraîchers et de pêche • Éloignement des centres urbains/accès limité (peu de routes) • Manque de concertation au niveau de communes et de la presqu'île • Pas assez de valorisation des sites culturels • Insécurité du sentier du Te Pari • Application de la réglementation sur la pêche, code de l'environnement • Appauvrissement des ressources lagunaires • Peu d'études scientifiques |
| OPPORTUNITÉS | MENACES |
| <ul style="list-style-type: none"> • INTEGRE (formation des populations à la gestion des ressources, échanges possibles avec d'autres sites/pays) • Développement touristique par le surf • Élections municipales (changement d'équipe, nouvelle dynamique) • Présence d'un « Rahui » pour des projets de réensemencement | <ul style="list-style-type: none"> • Ouverture d'un accès routier au Fenua Aihere • Développement touristique (déchets, pollution visuelle, appauvrissement des ressources) • Élections municipales (possibilité d'arrêt de dynamiques existantes) • Pêche abondante • Développement de Taramea, car plus de prédateurs • Problèmes de gouvernance entre communes et pays • Pression démographique • Pollution (déchets) sur terre et en mer • Urbanisation du littoral • Assainissement individuel |

OBJECTIFS

Cette analyse a contribué à mieux définir la stratégie du projet et à mettre en cohérence les actions futures. L'enjeu majeur est de gérer durablement les ressources naturelles et culturelles de la presqu'île. Ainsi, les objectifs retenus spécifiquement pour le projet de ce site sont les suivants :

- Diminuer l'impact environnemental des pressions d'origine anthropiques, notamment les pollutions terrigènes liées aux activités agricoles et aquacoles ;
- Mettre en place des mesures de gestion des ressources naturelles et culturelles et d'une gouvernance adaptée à l'échelle du site.
- Contribuer au développement d'activités économiques durables

PLAN D'ACTION ET BUDGET

Pour atteindre ces objectifs, un plan d'action a été construit et se décline en trois groupes d'activités :



ACTIVITÉ 1

→ Pour contribuer à la réduction des impacts environnementaux, INTEGRE soutient le projet suivant :

- Mise en place d'outils pour développer l'agriculture biologique et gérer correctement les déchets agricoles.
Opérateur : association Biomarama

Budget total : 10 MF (soit 84 000 €)

ACTIVITÉ 2

→ Pour mettre en place des mesures de gestion des ressources naturelles et culturelles, INTEGRE soutient les projets suivants :

- Mise en place de la gestion de l'aire protégée des ressources naturelles (Rahui) au Fenua Aihere.
Opérateur : DIREN
- Gestion de la fréquentation de la rivière Aoma.
Opérateur : commune de Taiarapu-Ouest
- Préservation et valorisation des sites archéologiques du bassin versant de l'aire protégée de Maraetiria à Faaroa eu Fenua Aihere.
Opérateur : Service de la culture et du patrimoine

Budget total : 10 MF (soit 84 000 €)

ACTIVITÉ 3

→ Pour contribuer au développement d'activités lagunaires durables, INTEGRE soutient les projets suivants :

- Appui à la mise en place d'un réseau de "rahuis" en concertation avec les acteurs.
Opérateur : service de la culture et du patrimoine, CRILOBE, communes
- Développement de techniques d'élevage aquacoles à bas coûts à des fins de commercialisation et de réensemencement..
Opérateur : Coopérative des aquaculteurs de la Polynésie française
- Harmonisation des réseaux de suivi de l'environnement dans le cadre d'une démarche participative.
Opérateur : Direction des ressources marines et minières

Budget total : 52 MF (soit 435 000 €)



Opunohu © T. McKenna

5

SITE PILOTE

BAIE ET VALLÉE D'OPUNOHU

UN SITE NATUREL ET CULTUREL CLASSÉ

Avec son paysage de carte postale, la baie et la vallée d'Opunohu attirent chaque année des milliers de touristes.

Mais les équilibres écologiques, culturels et sociaux de ce site d'exception sont menacés par la surfréquentation et la pollution.



GÉOGRAPHIE

La vallée et la baie d'Opunohu se situent au nord de l'île de Moorea, proche voisine située à 17 km à vol d'oiseau au nord-ouest de Tahiti. Avec un cirque surplombé de pics vertigineux qui enclôt une baie aux eaux cristallines, Opunohu fait partie des plus beaux paysages de la Polynésie française. Le plus haut sommet (Le Tohiea) atteint 1 207 m. La baie s'ouvre sur le petit bourg de Papetoai, peuplé de 2 300 habitants. La

profondeur du lagon varie de 15 à 50 m. La vallée possède un microclimat très humide avec des précipitations pouvant atteindre en moyenne 2 500 à 3 500 mm/an. Elle est également un site archéologique de première importance avec plus de 500 vestiges et sites sacrés inventoriés. Cette vallée est considérée par les habitants de Moorea comme le véritable « poumon » de l'île et son réservoir d'eau douce.

ÉCONOMIE

Opunohu est un haut lieu de pêche, et la vente de produits de la pêche en bord de route est couramment pratiquée. Il a également une forte vocation touristique puisqu'il accueille environ 50 000 à 60 000 visiteurs par an qui pratiquent des activités terrestres (randonnées, visite des sites archéologiques) et marines (plongée, sports nautiques, nautisme). La vallée comprend un vaste domaine agricole d'une superficie de

1 500 ha, géré à l'échelle du territoire et dont 99 ha sont loués à une cinquantaine d'exploitants. Une soixantaine d'hectares est dédiée à la culture de l'ananas qui fournit l'usine de production de jus de fruits locaux Rotui. Le domaine héberge par ailleurs le lycée agricole d'Opunohu et un centre de formation professionnelle et de promotion agricole (CFPPA).



Plantation sur pente d'ananas © CPS - INTEGRE

BIODIVERSITÉ ET PRESSIONS ENVIRONNEMENTALES

Plus des deux tiers des espèces végétales recensées sur l'île de Moorea sont présentes sur le site d'Opunohu. Les milieux littoraux bien préservés et spécifiques subsistent dans cette baie, avec notamment un mince bandeau de forêt littorale, préservé entre le lagon et la route, qui contribue de façon essentielle au maintien des berges.

Côté biodiversité marine, la côte orientale au pied du mont Rotui est la plus riche. On y retrouve des mollusques exploités, mais également des espèces emblématiques telles

que les tortues vertes, les dauphins ou encore les baleines à bosse.

Plusieurs menaces extrinsèques et intrinsèques compromettent l'intégrité de ce patrimoine exceptionnel : les pratiques agricoles en œuvre sur les bassins versants qui impactent la qualité et les ressources de la rivière et de la baie, les espèces envahissantes qui menacent la biodiversité terrestre, la fréquentation touristique en hausse et l'artificialisation du littoral.



Activité touristique (Quad), Opunohu © T. McKenna

DISPOSITIFS LOCAUX

Ces dernières années, plusieurs programmes bénéficiant de financements ciblés ont permis d'élaborer des plans de gestion impliquant divers partenaires afin de tendre vers un objectif commun de réduction des impacts environnementaux et de préservation des milieux naturels. Ils sont résumés ci-dessous :

- Le Plan général d'aménagement (PGA) est en place sur l'ensemble de l'île de Moorea
- Le Plan de gestion de l'espace maritime (PGEM) est suivi par un comité permanent et une association. Il concerne la totalité du lagon de Moorea
- Le lagon de Moorea est classé comme zone humide d'importance internationale au titre de la convention Ramsar
- Un projet de classement de la baie en espace naturel protégé a été porté en 2012-2013 par le pays et la commune. Les résultats de l'enquête publique préalable à son officialisation n'ont pas permis d'aboutir et le projet est actuellement abandonné
- Le Service du développement rural (SDR), gestionnaire du domaine d'Opunohu, travaille actuellement sur la réalisation d'un schéma d'aménagement de cet espace afin de pouvoir concilier un développement harmonieux des usages agricoles et touristiques



Concertation à Opunohu © CPS - INTEGRE

MISE EN ŒUVRE DU PROJET INTEGRE

Pour ne plus être en marge de l'essor touristique, les habitants d'Opunohu souhaitent mieux prendre le destin en main de leur vallée et leur lagon, mais aussi concilier le développement local avec le respect de leurs valeurs. Le projet INTEGRE accompagne les acteurs locaux dans des projets qui répondent aux besoins.

CONTEXTE PARTICULIER

Ce site a déjà connu plusieurs expériences de projets infructueux qui ont laissé les acteurs locaux amers. Par ailleurs, en raison de l'existence de plusieurs acteurs en opposition, il ne paraissait pas opportun de proposer un appel à projets qui finirait sans doute par favoriser une catégorie d'acteurs par rapport à d'autres. INTEGRE aurait contribué à pérenniser des démarches non collectives.

Un travail au plus près des acteurs a donc été réalisé pour identifier des actions utiles et aptes à favoriser le travail collectif. Même si les acteurs sont encore méfiants, la confiance se construit petit à petit.



DIAGNOSTIC DU SITE

Un atelier régional à visée méthodologique a été réalisé en février 2014 à Nouméa avec les principaux acteurs institutionnels du projet. Une analyse AFOM (Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menaces) a été réalisée comme outil de prédiagnostic, les premiers comités locaux houleux n'ont pas permis de la compléter avec les acteurs locaux.

ANALYSE AFOM

| ATOUTS | FAIBLESSES |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> • Fort capital de connaissances • Paysage préservé • Ressources culturelles préservées • Forte attractivité touristique • Terres agricoles fertiles • Existence d'outils de gestion des espaces terrestres et marins (PGa/pgem) • Petit territoire • Présence importante de terres domaniales • Forte volonté politique de développement touristique | <ul style="list-style-type: none"> • Surexploitation des ressources marines • Écosystème marin dégradé • Manque de coordination et mutualisation des connaissances • Absence d'officialisation de moyens financiers pour l'association gestionnaire du PGem • Défiance des populations par rapport aux élus et aux projets • Conflits d'intérêts entre propriétaires fonciers et Pays • Peu de concertation menée dans la mise en œuvre de projets • fort taux de chômage |
| OPPORTUNITÉS | MENACES |
| <ul style="list-style-type: none"> • Projet de révision du PGem • Réalisation d'un schéma d'aménagement du domaine territorial d'Opunohu • Développement de l'écotourisme • Travail existant sur des propositions de gestion de la zone • Présence de scientifiques sur le site | <ul style="list-style-type: none"> • Érosion/dégradation de l'environnement • Développement d'une agriculture non raisonnée • Pression touristique forte • Artificialisation du littoral • Forte volonté politique de développement touristique (risque d'une approche trop top-down et d'un développement trop précipité) |



concertation à Opunohu © CPS - INTEGRE

OBJECTIFS

L'analyse AFOM a contribué à mieux définir la stratégie du projet et à mettre en cohérence les actions futures. L'enjeu est de développer un tourisme durable. Ainsi, les objectifs spécifiques retenus pour le projet de ce site sont les suivants :

- Améliorer la qualité environnementale et paysagère du site
- Développer des activités écotouristiques
- Participer à la mise en place d'une gouvernance locale propice au développement d'un tourisme durable.

PLAN D'ACTION ET BUDGET

Pour atteindre ces objectifs, un plan d'action a été construit et se décline en trois groupes d'activités :



ACTIVITÉ 1

→ Pour améliorer la qualité environnementale et paysagère, INTEGRE soutient les projets suivants :

- Réduction de la pollution terrigène. Opérateur : Service du développement rural, CRIOBE
- Réduction de l'usage des intrants organiques et chimiques dans l'agriculture.

Budget total : **24 MF (soit 200 000 €)**
Opérateur : Lycée agricole d'Opunohu

ACTIVITÉ 2

→ Pour des activités écotouristiques, INTEGRE soutient les projets suivants :

- Aménagement d'un parcours de découverte et d'interprétation ethnobotanique. Opérateur : Service de la culture et du patrimoine
- Aménagement d'un parcours santé. Opérateur : Service du développement rural et service jeunesse et sport
- Mise en place d'une structure d'accueil touristique et culturelle.

Budget total : **29 MF (soit 243 000 €)**
Opérateur : Commune de Moorea

ACTIVITÉ 3

→ Pour contribuer à la mise en place d'une gouvernance locale dédiée au tourisme durable, INTEGRE soutient le projet suivant :

- Élaboration d'un plan de développement durable.

Budget total : **21 MF (soit 176 000 €)**
Opérateur : CRIOBE, Commune de Moorea, CPS



6

COOPÉRER ET CAPITALISER

POUR AGIR À L'ÉCHELLE
DU TERRITOIRE ET PARTAGER
LES SAVOIRS

ACTIONS TRANSVERSALES POUR AGIR À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE

INTEGRE met aussi en œuvre des actions sur des thématiques transversales afin de construire des liens entre les différents sites pilotes, d'insérer la Polynésie française dans les réseaux régionaux des PTOM et de valoriser les savoirs acquis à l'échelle du Pacifique. Focus sur ces actions transversales et de communication...

ACTIVITÉ 1

→ Création d'un réseau de fermes-pilotes en agriculture biologique

Cette action s'inscrit dans une activité régionale de promotion et de développement de l'agriculture biologique dans le Pacifique. L'objectif est de développer une activité économique durable, respectueuse de l'environnement et adaptée aux contraintes insulaires. Ce projet vient en appui de la politique du service du Développement rural (SDR) de la Polynésie française.

Trois actions sont prévues :

- Promouvoir et développer l'agriculture biologique dans les trois PTOM francophones du Pacifique
- Améliorer les techniques en matière d'agriculture biologique et le processus de certification « bio »
- Renforcer le réseau régional qui promeut l'agriculture biologique POET-Com (The Pacific Organic and Ethical Trade Community) et la participation des PTOM francophones à ce réseau

Pour ce faire, trois fermes-pilotes « bio » sont créées en parallèle en Nouvelle-Calédonie (Lycée agricole Do Neva à Houailou), à Wallis-et-Futuna (Lycée agricole de Wallis) et en Polynésie française (Lycée agricole de Opunohu). Des expérimentations agronomiques, des séances de formation professionnelle et technique et des échanges d'expériences y sont réalisés. Ces travaux seront capitalisés à l'échelle du Pacifique et feront l'objet d'échanges régionaux réguliers.

En Polynésie française, il est prévu en particulier :

- De mettre en œuvre des expérimentations sur la fertilité des sols, les maladies et ravageurs de culture et sur les ressources végétales. Elles sont menées sur l'exploitation certifiée « bio » du lycée d'Opunohu et celles d'un réseau d'agriculteurs également certifiés « bio ». INTEGRE participe au financement ou cofinancement d'équipements techniques et de ressources humaines
- De permettre des échanges d'expériences et de la formation professionnelle et technique pour des agriculteurs, étudiants, professionnels, à raison d'une session par an

Budget : 2,3 millions de francs (soit 19 300 euros)

Opérateur : Service du Développement Rural (SDR)



Ferme-pilote du lycée agricole d'Opunohu © CPS - INTEGRE

ACTIVITÉ 2**→ Gestion d'une grande aire marine protégée**

Pour les autorités polynésiennes, la mise en place d'une aire marine gérée à l'échelle de la ZEE est un des meilleurs moyens de se prémunir contre les effets du changement climatique ou d'en réduire les impacts. En effet, maintenir les récifs coralliens dans un bon état de santé est un moyen de préserver le bon fonctionnement des cycles biochimiques naturels, notamment de capture du CO₂, et ainsi de conserver le potentiel de résilience des écosystèmes. L'activité portée par le ministère de la Culture et de l'Environnement vise à réaliser une étude de référence sur la gestion et le financement des grandes aires marines protégées, afin d'appuyer le gouvernement polynésien dans son choix des modalités de gestion à mettre en œuvre.

Budget : 3 MF (soit 25 140 euros)

Opérateurs : Ministère de la Culture et de l'Environnement/
Communauté du Pacifique



Pêche au filet © J. Languille

PARTAGER ET DIFFUSER

Le projet INTEGRE mène des actions de communication afin de diffuser largement les résultats atteints et capitaliser sur les nouveaux savoirs.



Sensibilisation des enfants à la vie des anciens par l'archéologue J. Kahn © CPS - INTEGRE

GROUPES CIBLÉS

Les actions de communication doivent atteindre un public ciblé (partenaires, spécialistes, décideurs...), mais aussi les citoyens, pour qui les questions environnementales sont de plus en plus au cœur des préoccupations. Ces actions sont destinées à prendre une dimension locale (sites pilotes), territoriale (Polynésie française), régionale (Pacifique Sud) et internationale (Europe). Les groupes ciblés sont donc de nature variée :

- Les partenaires locaux du projet : comités de gestion, opérateurs, employés
- L'ensemble des parties prenantes qui évoluent au sein des sites pilotes ou à proximité (habitants, associations locales...)
- Les décideurs locaux et autorités publiques concernés directement ou indirectement par le projet ainsi que leurs services techniques
- Les partenaires régionaux du projet ainsi que les groupes constitués dans ce cadre, afin de capitaliser sur les expériences de chacun et de développer la coopération régionale : Nouvelle-Calédonie, Pitcairn, Wallis-et-Futuna
- Les acteurs locaux impliqués dans des projets environnementaux similaires, afin de permettre les échanges et retours croisés d'expériences : associations environnementales, bailleurs de fonds, responsables de projets, communauté scientifique, communauté éducative, syndicats d'initiative, ONG
- Les services et associations ayant trait à la culture océanique, à l'agriculture et à l'environnement
- Les médias locaux, régionaux, ultra-marins et internationaux : web, presse écrite, télévision
- Le grand public et les scolaires
- Les acteurs économiques présents au niveau des zones côtières des sites pilotes : pêcheurs, hôteliers...
- Les instances publiques régionales et européennes impliquées directement ou indirectement dans le projet ainsi que les services de coopération régionale, les services de l'outre-mer et de coopération Europe-Pacifique : CPS (Nouvelle-Calédonie et Fidji), Union européenne, PROE, POET-Com...

MESSAGES

Selon les groupes ciblés, les messages s'articuleront autour des notions suivantes :

- La Polynésie française possède un patrimoine naturel exceptionnel dont il convient de maintenir l'intégrité pour les générations futures
- La gestion intégrée des zones côtières est une solution adaptée et éprouvée pour le développement durable des îles du Pacifique, respectueuse de l'environnement et qui bénéficie aux populations locales
- Les populations des îles s'impliquent fortement et sont actrices des décisions et des actions relatives à la préservation et la valorisation de leur environnement pour la mise en place de solutions pérennes
- Les solutions et actions réussies expérimentées en Polynésie française ont valeur d'exemple pour être reproduites ailleurs, notamment dans la région Pacifique et en outre-mer
- Le projet INTEGRE accompagne les politiques locales de gestion intégrée afin de les renforcer et améliorer les processus de gestion partagée de l'environnement. Les services de l'environnement sont également des partenaires privilégiés du projet
- La préservation des milieux naturels contribue à la résilience de la société qui doit faire face aux changements globaux et aux risques naturels. Elle contribue aussi à maintenir des cultures traditionnelles et favorise le mieux vivre ensemble
- Les PTOM tirent un bénéfice à coopérer entre eux et avec les autres territoires du Pacifique pour mettre en œuvre des solutions régionales sur les questions d'environnement et de développement durable. L'Union européenne et la CPS leur apportent un soutien pour développer leurs projets

ACCÈS LIBRE À L'INFORMATION

Divers outils et supports de communication sont mis en place :

- Le site internet, qui présente le projet et son avancée via la mise en ligne d'actualités et de documents à télécharger
- Une bibliothèque numérique, qui offre un accès libre à toute la documentation issue de la réalisation du projet (rapports, posters, comptes-rendus d'ateliers, diaporamas, brochures, photothèque, vidéothèque...)
- Une charte graphique et des accessoires à l'effigie d'INTEGRE, permettant une meilleure visibilité et identification du projet

La promotion du projet INTEGRE en Polynésie française et la diffusion des résultats se feront à travers :

- La diffusion de communiqués de presse auprès de la presse locale et des partenaires
- La rédaction de contenus pour le site internet
- La participation de l'équipe projet, ainsi que de certaines équipes du projet, à des manifestations publiques locales, régionales, internationales pour échanger avec le public et les partenaires : foires agricoles, Fête de la science, forums, ateliers, conférences. Pour ce faire, des supports adaptés seront produits



Page d'accueil du site internet



7

BILAN ET ANNEXES

SYNTHÈSE DU PROJET

| Objectifs | Activités | Part INTEGRE | Total INTEGRE activité | Total INTEGRE site | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|
| OPUNOHU - CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT D'UN TOURISME DURABLE | | | | | |
| 1. Améliorer la qualité environnementale et paysagère du site | 1.1 Réduire les phénomènes d'érosion terrigène dans le domaine d'Opunohu - <i>Service du Développement Rural, CRIOBE</i> | 100 560 € 12 M XPF | 201 120 € 24 M XPF | 666 210 € 79.5 M XPF | |
| | 1.2 Réduire l'usage des intrants organiques et chimiques dans l'agriculture - <i>Lycée Agricole d'Opunohu</i> | 100 560 € 12 M XPF | | | |
| 2. Appuyer le développement d'activités écotouristiques | 2.1 Aménager un parcours de découverte et d'interprétation ethno botanique - <i>Service de la Culture et du Patrimoine</i> | 142 460 € 17 M XPF | 255 590 € 30.5 M XPF | | |
| | 2.2 Aménager un parcours santé sur le domaine d'Opunohu - <i>Service du Développement Rural, Service Jeunesse et Sports</i> | 41 900 € 5 M XPF | | | |
| | 2.3 Appuyer le développement d'une structure d'accueil touristique au sein du domaine d'Opunohu - <i>Commune de Moorea</i> | 71 230 € 8.5 M XPF | | | |
| 3. Participer à la mise en place d'une gouvernance propice au développement d'un tourisme durable | 3.2 Élaborer un plan de développement durable (21 M XPF) - <i>Commune</i> | 209 500 € 25 M XPF | 209 500 € 25 M XPF | | |
| TAIARAPU - CONTRIBUER À LA GESTION DURABLE ET INTÉGRÉE DES RESSOURCES NATURELLES ET CULTURELLES | | | | | |
| 1. Diminuer l'impact des pressions anthropiques sur l'environnement du site | 1.1 Mettre en place les outils pour développer l'agriculture biologique et contribuer à la bonne gestion des résidus issus de l'agriculture - <i>Association Biomarama</i> | 83 800 € 10 M XPF | 83 800 € 10 M XPF | | 596 670 € 71.2 M XPF |
| 2. Appuyer la mise en place et le fonctionnement des aires de gestion des ressources naturelles et culturelles | 2.1 Accompagner de la mise en place et de la gestion effective de l'aire protégée de ressources naturelles gérées (rahui) sise au Fenua Aihere - <i>Direction de l'Environnement</i> | 53 630 € 6.4 M XPF | 88 840 € 10.6 M XPF | | |
| | 2.2 Gérer la fréquentation de la rivière Aoma - <i>Commune de Taiarapu-Ouest</i> | 20 110 € 2.4 M XPF | | | |
| | 2.3 Protéger et valoriser les sites archéologiques et ethnologiques du côté terre de la zone Rahui de Maraetiria à Faaroa sise au « Fenua Aihere » - <i>Service de la Culture et du Patrimoine</i> | 15 100 € 1.8 M XPF | | | |
| 3. Contribuer au développement durable du site | 3.1 Développer un réseau de Rahui à Taiarapu : démarche participative et plan de gestion intégrée - <i>Service de la Culture et du Patrimoine, CRIOBE, Communes</i> | 192 740 € 23 M XPF | 424 030 € 50.6 M XPF | | |
| | 3.2 Mettre au point des techniques d'élevage aquacole à bas coût à des fins de commercialisation et réensemencement - <i>Coopératives des Aquaculteurs de Polynésie française</i> | 167 600 € 20 M XPF | | | |
| | 3.3 Harmoniser les réseaux de suivi de l'environnement dans le cadre d'une démarche participative - <i>Direction des Ressources Marines et Minières</i> | 63 690 € 7.6 M XPF | | | |

| Objectifs | Activités | Part INTEGRE | Total INTEGRE activité | Total INTEGRE site |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|-------------------------|-------------------------|
| RAIATEA-TAHA'A - ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE | | | | |
| 1. Contribuer à la réduction des pollutions issues des activités économiques | 1.1 Gérer la pollution terrigène et organique au travers de pratiques issues de la permaculture - <i>SARL Vaihuti Fresh</i> | 25 140 € 3 M XPF | 238 830 € 28.5 M XPF | |
| | 1.2 Appuyer la valorisation des déchets d'abattoir - <i>Service du Développement Rural</i> | 33 520 € 4 M XPF | | |
| | 1.3 Mettre en place une gestion des déchets professionnels - <i>Chambre de Commerce, d'Industrie, des Services et des Métiers</i> | 125 700 € 15 M XPF | | |
| | 1.4 Acquérir une pelle hydraulique pour le défrichage et l'entretien mécanique des exploitations agricoles et valoriser les déchets verts | 41 900 € 5 M XPF | | |
| | 1.5 Appuyer la mise en place de fermes et potagers pédagogiques bic dans les écoles primaires - <i>Commune de Taputapuatea</i> | 12 570 € 1.5 M XPF | | |
| 2. Participer au développement ou au soutien d'activités économiques durables | 2.1 Favoriser la commercialisation des produits locaux et la sensibilisation à l'agriculture biologique via la construction et l'aménagement d'un faré à Tehurui - <i>Commune de Tumaraa</i> | 20 950 € 2.5 M XPF | 192 740 € 23 M XPF | 590 800 € 70.5 M XPF |
| | 2.2 Développer une zone d'activités écotouristiques sur le site de Tiarere - <i>Commune de Taha'a</i> | 96 370 € 11.5 M XPF | | |
| | 2.3 Améliorer le cadre de vie de la population et des touristes par la création de jardins partagés en agriculture biologique - <i>Commune d'Uturoa</i> | 50 280 € 6 M XPF | | |
| | 2.4 Mettre en place d'un projet d'agriculture, d'aménagement sportif et touristique à Puohine - <i>Association Tamarii Puohine</i> | 25 140 € 3 M XPF | | |
| 3. Appuyer la mise en place d'une gestion durable et intégrée des usages lagunaires | 3.1 Réaliser un plan de gestion intégrée du lagon de Raiatea Taha'a - <i>Communes du site, services du Pays</i> | 142 460 € 17 M XPF | 159 220 € 19 M XPF | |
| | 3.2 Sauvegarder et mettre en valeur le motu PUNAEROA à Vaiaau - <i>Association Punaeroa</i> | 16 760 € 2 M XPF | | |

ACTIONS TRANSVERSALES

| | | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|-----------------------|
| 1. Action régionale : Créer une ferme-pilote bio | 184 360 € 22 M XPF | 243 000 € 29 M XPF |
| 2. Évaluer une organisation de la gestion et la surveillance de la ZEE et des coûts de gestion de cet espace | 25 140 € 3 M XPF | |
| 3. Appui transversal complémentaire à l'élaboration des plans de gestion intégrée | 33 520 € 4 M XPF | |

BUDGET TOTAL POLYNÉSIE FRANÇAISE : 2 096 700 € / 250.2 M XPF

RÉFÉRENCES

- Conservation International, 2007. Ecosystem Profile Polynesia-Micronesia Hotspot Critical Ecosystem Partnership Fund.
- DIREction de l'ENVironnement de Polynésie française (DIREN) <http://www.environnement.pf>
- État de l'environnement en Polynésie française. DIREN et Creoccean, coordonné par F. Seguin
- Fiche d'identification du site de Raiatea-Taha'a
- Gargominy Olivier, 2003. « Biodiversité et conservation dans les collectivités françaises d'outre-mer », comité français IUCN - International Union for Conservation of Nature, collection Planète nature, 2003.

“

“Quand la terre souffre, la mer souffre”, cette phrase de Papa Mape, originaire de Papetoai à Moorea et détenteur emblématique de nombreux savoirs traditionnels, montre que les Polynésiens ont bien assimilé la notion de Gestion Intégrée des Zones Côtières. L'enjeu du projet INTEGRE est de la rendre opérationnelle pour les communes et le pays.

”



Bio-express de Caroline Vieux
Coordinatrice adjointe du projet INTEGRE en Polynésie française

Caroline a rejoint la CPS en novembre 2013 au poste de coordinatrice adjointe du projet INTEGRE pour la Polynésie française. Elle a précédemment travaillé en tant que chargée de la gestion des récifs coralliens au sein du Programme régional océanique de l'environnement (PROE) à Samoa de 2007 à 2011. Elle a débuté sa carrière comme coordinatrice du réseau de suivi des récifs coralliens « Polynesia Mana », basée au Centre de recherches insulaires et observatoire de l'environnement (CRIOBE) à Moorea en Polynésie française de 2004 à 2006. Caroline a suivi une formation de biologiste marin et a élargi ses domaines de compétences et d'intérêts vers les sciences sociales au travers d'une implication croissante dans la gestion participative des ressources naturelles et le développement local.



Promenade Roger Laroque,
Nouméa, Nouvelle-Calédonie
Tél. +687 26 20 00
Fax +687 26 38 18
<http://integre.spc.int>

CONTACT DE L'ÉQUIPE INTEGRE



L'équipe INTEGRE de la CPS

Coordonnatrice du projet

Peggy ROUDAUT ⁽¹⁾
Nouméa
peggyr@spc.int

Assistante de projet

Gaétane FAÏON ⁽³⁾
Nouméa
gaetanef@spc.int

Nouvelle-Calédonie

Yolaine BOUTEILLER ⁽⁴⁾
Nouméa
yolaineb@spc.int

Wallis-et-Futuna

Julie PETIT ⁽⁵⁾
Mata-Utu
juliep@spc.int

Polynésie française

Caroline VIEUX ⁽²⁾
Papeete
carolinev@spc.int

Pitcairn

Peggy ROUDAUT ⁽¹⁾
Nouméa
peggyr@spc.int



Financed by / Financé par



European Union
Union européenne



Pacific Community
Communauté
du Pacifique